



Acerca de este libro

Esta es una copia digital de un libro que, durante generaciones, se ha conservado en las estanterías de una biblioteca, hasta que Google ha decidido escanearlo como parte de un proyecto que pretende que sea posible descubrir en línea libros de todo el mundo.

Ha sobrevivido tantos años como para que los derechos de autor hayan expirado y el libro pase a ser de dominio público. El que un libro sea de dominio público significa que nunca ha estado protegido por derechos de autor, o bien que el período legal de estos derechos ya ha expirado. Es posible que una misma obra sea de dominio público en unos países y, sin embargo, no lo sea en otros. Los libros de dominio público son nuestras puertas hacia el pasado, suponen un patrimonio histórico, cultural y de conocimientos que, a menudo, resulta difícil de descubrir.

Todas las anotaciones, marcas y otras señales en los márgenes que estén presentes en el volumen original aparecerán también en este archivo como testimonio del largo viaje que el libro ha recorrido desde el editor hasta la biblioteca y, finalmente, hasta usted.

Normas de uso

Google se enorgullece de poder colaborar con distintas bibliotecas para digitalizar los materiales de dominio público a fin de hacerlos accesibles a todo el mundo. Los libros de dominio público son patrimonio de todos, nosotros somos sus humildes guardianes. No obstante, se trata de un trabajo caro. Por este motivo, y para poder ofrecer este recurso, hemos tomado medidas para evitar que se produzca un abuso por parte de terceros con fines comerciales, y hemos incluido restricciones técnicas sobre las solicitudes automatizadas.

Asimismo, le pedimos que:

- + *Haga un uso exclusivamente no comercial de estos archivos* Hemos diseñado la Búsqueda de libros de Google para el uso de particulares; como tal, le pedimos que utilice estos archivos con fines personales, y no comerciales.
- + *No envíe solicitudes automatizadas* Por favor, no envíe solicitudes automatizadas de ningún tipo al sistema de Google. Si está llevando a cabo una investigación sobre traducción automática, reconocimiento óptico de caracteres u otros campos para los que resulte útil disfrutar de acceso a una gran cantidad de texto, por favor, envíenos un mensaje. Fomentamos el uso de materiales de dominio público con estos propósitos y seguro que podremos ayudarle.
- + *Conserve la atribución* La filigrana de Google que verá en todos los archivos es fundamental para informar a los usuarios sobre este proyecto y ayudarles a encontrar materiales adicionales en la Búsqueda de libros de Google. Por favor, no la elimine.
- + *Manténgase siempre dentro de la legalidad* Sea cual sea el uso que haga de estos materiales, recuerde que es responsable de asegurarse de que todo lo que hace es legal. No dé por sentado que, por el hecho de que una obra se considere de dominio público para los usuarios de los Estados Unidos, lo será también para los usuarios de otros países. La legislación sobre derechos de autor varía de un país a otro, y no podemos facilitar información sobre si está permitido un uso específico de algún libro. Por favor, no suponga que la aparición de un libro en nuestro programa significa que se puede utilizar de igual manera en todo el mundo. La responsabilidad ante la infracción de los derechos de autor puede ser muy grave.

Acerca de la Búsqueda de libros de Google

El objetivo de Google consiste en organizar información procedente de todo el mundo y hacerla accesible y útil de forma universal. El programa de Búsqueda de libros de Google ayuda a los lectores a descubrir los libros de todo el mundo a la vez que ayuda a autores y editores a llegar a nuevas audiencias. Podrá realizar búsquedas en el texto completo de este libro en la web, en la página <http://books.google.com>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Vaks. Bibl. maj. S. J.

2-7

+

A 349/724



EXPLICATION
DES
DOUZE VERTUS
D'UN
BON MAITRE,

Par le Frère AGATHON,
Supérieur-Général de l'Institut des
Frères des Écoles chrétiennes.

BIBLIOTHÈQUE S. J.

Les Fontaines

60500 CHANTILLY
AU PUY

Chez J. B. LA COMBE, Imprimeur-Libraire.

1807.

AVERTISSEMENT.

MES TRÈS-CHERS FRÈRES,

Il nous suffirait peu de connaître les obligations que nous imposent nos vœux, si nous ignorions les moyens qui nous sont nécessaires pour répondre, comme il faut, à la fin de l'Institut, qui est l'instruction des enfans. C'est pour cette raison que notre intention, présentement, est de traiter la matière des vertus qui conviennent à un bon Maître.

Vous ne pouvez, M. T. C. F., que recevoir avec empressement un ouvrage qui est pour vous d'une si grande conséquence. Le plan en a été donné par M. de la Salle, notre vénérable Fondateur, nous l'avons composé d'après ses principes, ses maximes : et ce que nous avons tiré

d'ailleurs, a été puisé dans les auteurs les plus estimés.

Les vertus, ou ce qui est la même chose, les qualités, les talens d'un bon Maître, sont : la Gravité, le Silence, l'Humilité, la Prudence, la Sagesse, la Patience, la Retenue, la Douceur, le Zèle, la Vigilance, la Piété et la Générosité.

Notre dessein n'est pas de parler de ces vertus, d'une manière générale; nous nous contentons et nous devons nous contenter d'en faire uniquement l'application à la fin que nous nous proposons, et c'est sous ce rapport que nous les considérerons dans la suite.

Voici l'ordre que nous suivrons : Nous développerons le vrai caractère de chaque vertu, les traits particuliers qui lui conviennent, et ceux qui lui sont contraires : ainsi ce sont des tableaux, et autant de tableaux à tracer qu'il y a de vertus. En les voyant, un Maître attentif

et intelligent apercevra sans peine ce qu'il doit faire, et ce qu'il doit éviter pour rendre utile l'enseignement dont il est chargé.

Mais avant de commencer, nous observerons qu'il serait peut-être facile de donner à ce grand nombre de vertus, une liaison et un certain enchaînement entr'elles. Ainsi on pourrait mettre la Sagesse dans le premier rang, parce qu'elle présente le grand objet, l'objet entier qu'un Maître doit se proposer. La Prudence dans le second, parce qu'elle lui fait connaître la manière de le bien remplir. Ensuite viendraient les autres vertus chacune à sa place, et l'ouvrage serait terminé par la Douceur. Elle est en effet le complément des vertus d'un bon Maître, par l'excellence du prix que lui donne la Charité, qui est la reine et la maîtresse de toutes les vertus. Mais une pareille chaîne nous a paru être une chose de pure

curiosité, sans aucune utilité réelle; et nous avons cru devoir suivre l'ordre que M. de la Salle a lui-même jugé à propos d'indiquer, en y ajoutant, en *post-scriptum*, un développement des conditions qu'il requiert, pour que la correction soit salulaire, et à celui qui la fait, et à celui qui la reçoit.





EXPLICATION DES DOUZE VERTUS D'UN BON MAITRE.

I. LA GRAVITÉ.

LA Gravité est une vertu qui règle tout l'extérieur d'un Maître conformément à la modestie, à la bienséance et au bon ordre.

Un Maître qui a cette vertu, tient donc le corps dans une assiette naturelle, sans gêne ni affectation; il ne branle pas la tête, ne la tourne pas légèrement de côté et d'autre, ni à chaque mot qu'il dit; il a le regard assuré et serein, sans artifice ni sévérité; il ne rit point en parlant et ne fait pas de contorsions messéantes; il a l'air

affable, il parle peu et d'un ton modéré; il n'est dans ce qu'il dit, ni aigre, ni piquant, ni hautain, ni agreste, ni malhonnête envers qui que ce soit.

Persuadé que la Gravité, la Modestie, la Réserve, n'excluent pas la bonté ni une tendre affection; il cherche, par ses aimables qualités, à se concilier l'amitié des Écoliers, parce qu'il sait qu'alors ils auront plus d'empressement pour accourir à ses leçons, plus de docilité à les recevoir, et plus de fidélité à les mettre en pratique; mais il ne se rend pas trop libre avec eux, il n'a d'intimité ni de familiarité avec aucun.

Loin de se proposer uniquement de s'en faire craindre, son but principal est de s'attirer leur confiance pour mieux connaître les vertus qu'ils peuvent avoir, afin de les cultiver et de les perfectionner, pour apercevoir plus facilement leurs vices et leurs défauts, afin de les corriger, sinon tous et tout-à-fait, au moins autant que la chose est possible. Pour cet effet, il écarte soigneusement de sa conduite tout ce qui ressentirait la dureté, la fierté, la

rodomontade; en un mot tout ce qui le ferait paraître austère, de mauvaise humeur, indifférent, difficile à contenter. Il évite également un ton trop imposant, trop rigoureux, qui empêche les écoliers de se montrer tels qu'ils sont, les porte à se dérober à l'œil du maître, à cacher le mal auquel il pourrait remédier s'il le connaissait, et leur ôte la liberté de laisser éclore le germe des bonnes qualités qui se trouvent en eux.

Il veut encore s'en faire estimer et respecter; car les écoliers n'écouteront pas ce que leur enseignerait un Maître qu'ils n'estimeraient pas; il n'oublie donc jamais l'obligation qu'il a d'être pour eux un exemple continu de toutes les vertus : il annonce dans tout son extérieur une retenue et une décence qui sont le fruit de la maturité de son esprit, de sa piété, de sa sagesse; mais surtout il a soin de conserver la tranquillité par l'égalité d'ame (1) et d'humeur. Il s'inter-

(1) L'égalité d'ame est un maintien paisible et tranquille, qui n'est pas troublé par les événemens, quels qu'ils soient. On l'acquiert en se formant

dit aussi les postures négligées, immodestes, trop d'enjouement, toute légèreté, toute bouffonnerie, tout ce qui tient à la frivolité. Cependant comme la Gravité portée trop loin le rendrait ridicule et insupportable, il la renferme dans les justes bornes qui lui appartiennent. C'est ainsi que cette vertu bien entendue établit le bon ordre dans une classe, donne au Maître une véritable élévation de sentimens (1), qui le préserve de se manquer à soi-même, contient ses écoliers dans le devoir, et leur inspire envers lui l'attachement, la confiance, l'estime et le respect.

Outre les défauts contraires à la Gravité dont nous avons parlé, en voici encore d'autres qu'un Maître doit singulièrement éviter : les emporte-

une idée juste des choses ; en modérant ses desirs et ses craintes ; en se préparant à tout ce qui peut arriver.

(1) Les sentimens de l'âme sont des mouvemens, des impressions internes, qui dépendent en grande partie de la puissance intellectuelle, c'est-à-dire de l'esprit, du jugement, de l'imagination, de toute la manière de voir qui est propre à la personne en qui ces sentimens résident.

mens, les violences, les regards fiers et menaçans, l'impatience, la rusticité, les puérilités, les tons impérieux, les paroles injurieuses ou dictées par une douceur simulée et artificieuse.

Il ne lui suffirait pas de se préserver de ces défauts, s'il n'évitait encore les grimaces, les plaisanteries, les facéties, les pénitences qui troubleraient l'ordre, qui feraient rire, qui seraient indécentes; des façons de faire et de parler qui ne conviendraient pas dans une classe; des manières méprisantes, farouches, un visage sombre, refrogné, certains bruits ou accens de la bouche; les affectations ridicules, comme de grosse voix, de hauteur, d'air trop magistral, trop absolu, pédantesque; un dehors trop mystérieux, guindé, suffisant, fâcheux, renchéri; les mouvemens de corps trop précipités, les haussemens d'épaules; les gesticulations trop grandes, les coups frappés sur le marchepied, sur le siège ou sur les tables, pour étonner les écoliers et leur faire peur.

Soyez l'exemple des fidèles par la parole, par la conversation, par la charité, par la foi. 1. Tim. IV, 1

Annoncez ces choses, exhortez et reprenez avec toute autorité; évitez que personne ne vous méprise, c'est-à-dire ne vous regarde comme son inférieur en vertu, et pour cela ne fasse peu d'état de vous. Tit. II. 15.

II. LE SILENCE.

LE Silence est une vertu qui fait qu'un Maître se tait quand il ne doit pas parler, et qu'il parle quand il ne doit pas se taire.

Cette vertu renferme donc deux fonctions : elle apprend à un Maître l'art de se taire, elle lui apprend celui de parler : ainsi elle lui fait éviter deux défauts opposés qu'elle condamne ; savoir, la taciturnité et la loquacité.

La première fonction du Silence produit l'ordre et la tranquillité dans la classe, assure les progrès et l'avancement des écoliers, procure le repos du Maître et la conservation de sa santé : trois choses auxquelles un Maître ne peut pas manquer, sans s'exposer à de grands inconvéniens.

En effet, s'il parle beaucoup, les écoliers parlent de même. Ils font indiscrètement des questions et des réponses : ils s'immiscent dans ce qui ne les regarde point : ils se justifient et veulent justifier les autres : ce n'est plus qu'un bourdonnement général dans la classe.

D'ailleurs, il est d'expérience que les Maîtres qui parlent beaucoup, sont peu écoutés, et qu'on fait peu de cas de ce qu'ils disent ; mais que s'ils parlent peu, bien, et à propos, les écoliers font attention à ce qui leur est dit, le goûtent, le retiennent et en profitent.

Il est encore d'expérience que les Maîtres qui aiment à parler beaucoup, sont dans une agitation perpétuelle, et qu'ils fatiguent infiniment leur poitrine. L'enseignement est très-pénible de sa nature ; pour s'en acquitter comme il faut, un bon Maître, sans doute, se sacrifie bien volontiers, mais c'est toujours avec sagesse : il évite donc toute imprudence, et principalement toute manière d'instruire, qui, sans être utile, porte un plus grand préjudice à sa santé.

Les signes dont nous nous servons nous procurent l'avantage singulier de garder le Silence lorsque nous faisons la classe. Leur usage a été établi pour avertir et reprendre les écoliers, pour leur faire connaître tout ce qu'ils ont à faire; en sorte que le Maître ne doit parler que lorsqu'il ne peut faire comprendre, par signe, ce qu'il exige d'eux. Ainsi les signes, en avertissant un Maître de se taire, l'avertissent en même-temps de parler lorsqu'ils ne suffisent point; et c'est ici qu'un Maître commence à remplir la seconde fonction du Silence.

Mais il n'a à la remplir que dans trois occasions seulement; dans la lecture, pour faire connaître les fautes qu'aucun écolier ne peut reprendre, et pour donner l'explication, les avertissemens, les ordres, les défenses nécessaires; dans le catéchisme, pour expliquer et pour aider les écoliers à bien répondre; et dans les Prières du matin et du soir, pour exhorter et faire quelques réflexions; mais alors il ne doit dire précisément que ce qui est nécessaire. S'il parlait plus, il pé-

cherait contre la première fonction de la vertu du Silence.

Au reste, l'objet principal du Maître étant de former les Enfans aux vertus chrétiennes ; il doit en général éclairer leur esprit et émouvoir leur cœur sur les vérités qu'il a à leur enseigner. Pour instruire, il doit se préparer, comme nous l'avons déjà dit dans notre première lettre instructive (1), — et comme nous le dirons encore plus amplement dans la vertu de Prudence. Pour rendre ses discours touchans, il doit travailler à se pénétrer des sentimens qu'il veut inspirer à ses Disciples. Si vous voulez persuader, dit S. Bernard (2), c'est par les sentimens affectueux, bien plus que par les déclamations que vous pouvez le tenter avec succès. Aussi une infinité d'exemples prouvent que tandis qu'un Maître habile et éloquent s'épuise en vain, par un travail d'autant plus pénible que le véritable zèle y a moins de part, un autre, très-

(1) Page 27 et suivantes, dans la note.

(2) Serm. 59, N. 3, sur les Cantiques.

inférieur en talens, mais bien pénétré de ce qu'il annonce, opère des effets infiniment salutaires.

D'après toutes ces réflexions, un bon Maître regardera en général comme des fautes qui sont contraires au Silence, et qu'il doit éviter, 1°. De parler sans nécessité, ou de se taire quand il faut parler; 2°. De dire mal ce qu'il doit dire, pour n'en avoir pas prévu le sujet, la nécessité, les temps convenables, les circonstances, ni le bien ou le mal qui pourrait en résulter; ou bien en s'exprimant sans force, sans précision, sans justesse, hésitant pour chercher bien loin des termes, sans savoir ce qu'il dit, étant diffus et sans méthode; 3°. De rester trop long-temps à parler avec quelques Ecoliers, avec leurs parens, avec d'autres externes, ou avec ses compagnons d'école, lors même qu'il leur parle dans le besoin; 4°. De s'occuper des nouvelles publiques, d'entendre celles que les écoliers veulent lui apprendre; 5°. Enfin, de parler trop, ou vite, ou trop pésamment, ou avec confusion, ou trop haut, ou

si

si bas que les écoliers ne puissent entendre ou ne puissent aisément comprendre ce qu'il leur dit.

Les hommes rendront compte au jour du jugement de toutes les paroles inutiles qu'ils auront dites. S. Matth. XII. 38.

Instruisez donc d'une manière qui soit digne de la saine doctrine. Tit. II. 1.

Lorsque vous parlez dit S. Bernard, ne précipitez point vos paroles, n'en dites que de vraies, et qu'elles aient du poids, et ne parlez que de Dieu ou pour Dieu (1).

III. L'HUMILITÉ.

L'HUMILITÉ est une vertu qui nous inspire de bas sentimens de nous-mêmes, en nous rendant la justice qui nous est due; elle nous fait donc connaître ce que nous sommes, suivant ces paroles de l'Apôtre (2);

(1) *Cùm loqueris, sicut verba tua, rara, vera, ponderosa et de Deo.*

(2) I. Cor. IV, 7.

qu'avez-vous que vous n'avez reçu ? Et si vous l'avez reçu, pourquoi vous en glorifiez-vous ? Ainsi elle combat directement l'orgueil qui nous donne injustement une haute idée de notre excellence ; et en effet ce vice n'annonce en nous aucun bien solide, n'étant qu'une enflure qui nous élève et nous fait paraître à notre propre jugement plus grands que nous ne sommes en effet.

Notre divin Sauveur nous apprend la nécessité de cette vertu, lorsqu'il nous dit (1) : *Je vous assure que si vous ne devenez semblables à de petits enfans, vous n'entrerez point dans le royaume du Ciel*; menace effrayante qui regarde singulièrement ceux qui sont chargés d'instruire les **Enfans**.

Mais quels sont les vrais caractères de l'humilité de notre état, considérée sous le rapport de la fonction de l'enseignement ? C'est ce que nous allons expliquer :

1.° L'Humilité d'un bon Maître doit

Matt. XVIII, 3.

être chrétienne. Il sera donc fidèle à ce qu'il doit à Dieu et à ce qu'il doit au prochain, c'est-à-dire non-seulement à ses supérieurs, mais encore à ses égaux et à ses inférieurs : ainsi un Frère qui sera le premier entre plusieurs, n'aura garde d'exiger, ni même de souffrir des autres, sous prétexte de sa prééminence sur eux, qu'ils lui rendent des services bas et abjects qu'il peut se rendre lui-même. S'il l'exigeait, ce serait de sa part une action très-contraire à l'Humilité. Un bon Maître sera humble d'esprit en connaissant bien sa propre abjection; il sera humble de cœur en aimant son abjection; il sera humble d'action en agissant conséquemment dans toute occasion.

Sans doute il n'oubliera jamais l'excellence, la noblesse de la fin pour laquelle il a été créé; mais en même-temps il abaissera les yeux sur le malheureux état où il se trouve depuis le péché du premier homme : ténèbres dans l'entendement, qui sans être entières sont très-considerables; faiblesse plus grande dans la volonté;

impuissance réelle de faire aucun bien surnaturel sans le secours de Dieu; tel est le triste apanage de l'humanité, selon ce que la religion lui apprend. Il sait à la vérité que Dieu ne lui manquera jamais au besoin, à moins qu'il ne l'abandonne le premier. Mais lors même qu'il *se croit debout*, ne doit-il pas toujours craindre *de tomber* (1), et conséquemment opérer son salut avec crainte et tremblement, sans pouvoir se rassurer qu'en agissant conformément à ces belles paroles de l'Apôtre S. Pierre (2) ! *Efforcez-vous d'assurer, par de bonnes œuvres, votre vocation et le choix que Dieu a bien voulu faire de vous. Si vous y êtes fidèles, non-seulement vous ne pécherez jamais, mais vous irez de vertu en vertu, et vous vous trouverez abondamment pourvus de tout ce qui peut vous ouvrir l'entrée du royaume éternel de Jésus-Christ notre Sauveur et notre Dieu.*

2.º L'Humilité est accompagnée de la modestie. Ainsi un Maître qui a

(1) 1 Cor. X, 12.

(2) Pet. 1, 10 et 11.

véritablement cette vertu, s'estime très-honoré de travailler au salut des âmes, à l'exemple de Jesus-Christ et des Apôtres, dans une fonction dont se sont glorifiés un grand nombre de Saints qui ont éclairé l'Eglise par leurs lumières, autant qu'ils l'ont édifiée par leurs vertus.

S'il a de la capacité, il n'en fait point ostention; il ne montre pas de suffisance, de fierté, de hauteur, il s'abstient des traits, des gestes, des airs, des façons étudiées qui tendraient à lui donner du relief aux yeux des hommes, à faire admirer les qualités qu'il croirait avoir; il ne se complait ni dans son esprit, ni dans les sciences qu'il pourrait avoir acquises : à plus forte raison il ne méprise ni ses Frères, ni ce qu'ils font. Il ne cherche pas à être loué dans ce qu'il fait, ni applaudi dans ses succès; il ne s'attribue point à lui-même la gloire qui n'est due qu'à celui qui dispense les talens comme il lui plaît; il la rapporte toute entière à Dieu seul (1), Sil ne fait pas

(1) 1. Tim. 1, 17.

toujours parmi ses écoliers tous les fruits qu'il en espère, si même : il n'en fait aucun, il s'en impute la faute à lui-même : il cherche à la connaître pour la réparer : mais ensuite il reste en paix et soumis à la Providence, sachant que ce n'est pas de celui qui plante ni de celui qui arrose, mais de Dieu, que vient l'accroissement.

59. L'Humilité exclut tout motif de vaine gloire. Rien en effet n'est plus frivole, que le désir de l'estime des hommes ; c'est, dit Pierre de Blois (1), *un vent brûlant qui dessèche les ruisseaux de la grâce*. Ce désir est encore incomparable avec les maximes de l'Évangile : Jésus - Christ disait à ses Disciples (2) *n'aimez pas à être appelés Maîtres, ni à être salués comme Docteurs* : il vous importe peu d'être connus des hommes. Ce qui vous est nécessaire, c'est que vos noms soient écrits dans le Ciel. (3).

4°. L'Humilité est sans ambition. Comme un Frère véritablement hum-

(1) De Imit. Epist.

(2) Matth. XXIII, 10.

(3) Luc, X, 20.

ble ne se croit propre et utile qu'à peu de chose, il ne cherche pas les postes et les emplois relevés : il ne désire pas tenir une Classe plutôt qu'une autre ; mais il se persuade que celle où il a été appelé par l'obéissance lui convient mieux qu'une autre, lui fournira plus de moyens de glorifier Dieu, et lui attirera plus de grâces pour bien employer ces moyens dans toute leur étendue.

5°. L'Humilité est sans jalousie. Un Frère qui est humble, loin de se faire peine des avantages et des succès des autres qui fournissent la même carrière aime au contraire à voir qu'ils l'égalent, qu'ils le surpassent, qu'ils réussissent mieux que lui dans l'enseignement. Ainsi il ne se fera pas valoir comme ayant plus de mérite qu'un autre : il ne se laissera pas non plus aller à la froideur envers ceux qui lui seront préférés ; de même qu'il ne conservera pas d'aigreur contre ceux qui l'estimeront moins que ses autres Frères.

6°. L'Humilité se défie de ses lumières. Si donc un Frère a vérita-

blement cette vertu, comme il doit suivre les principes établis dans l'Institut pour enseigner les enfans, il n'abondera pas dans son sens; il se conformera à ses Confrères; il gardera avec eux l'uniformité de conduite; il n'aura recours à aucune méthode particulière, à aucun usage extraordinaire pour instruire à sa mode, considérant le tort que les écoliers pourraient en souffrir, et la peine qu'il occasionnerait aux Maîtres qui lui succéderaient.

Comme il est timide en ce qu'il fait, il cherchera à se rassurer sur l'habileté des autres; il les consultera, recevra en bonne part leurs avis, leurs avertissemens, leurs instructions, en un mot, tout ce qui pourra le mettre en état de s'acquitter plus parfaitement de son emploi.

7°. L'Humilité fait qu'un Maître aime à communiquer sa science aux simples. Il s'occupe donc avec zèle à évangéliser les pauvres, à instruire les ignorans, et à apprendre aux enfans, les élémens de la Religion. Mais si sa science est sans humilité, il

il abandonne aisément les parties de l'enseignement qui ont le moins de réputation, quoiqu'elles soient peut-être les plus utiles.

8°. L'Humilité d'un bon Maître est courageuse. Il ne se fait aucune peine de ce qu'il peut y avoir de bas et de rebutant dans les écoles ni dans les écoliers ; il reçoit les enfans avec bonté, avec douceur ; il souffre, sans montrer aucune répugnance, leurs défauts naturels, leur grossièreté, leur inaptitude, les vices de leurs caractères ; il en supporte patiemment l'indocilité, les impolitesse, l'ingratitude, les résistances, les insultes, sans se livrer au ressentiment, à la vengeance, lors même que ces fautes le regardent personnellement. Néanmoins il n'oublie pas qu'il doit toujours réprimer tout ce qui pourrait affaiblir son autorité, et donner lieu à la mutinerie, à l'insolence, à l'inapplication ou aux autres manquemens des écoliers.

9°. L'Humilité fait qu'un bon Maître traite ses égaux, ses inférieurs, avec estime, cordialité, amitié et bonté.

10°. L'Humilité fait qu'un bon

C

Maître endure sans tristesse la confusion que ses méprises, ses mal-adresses, le défaut de succès, peuvent lui attirer. Les écoliers ne sauraient en effet qu'être édifiés de son exemple, pour l'imiter ensuite eux-mêmes, lorsqu'ils se trouveront dans de pareilles circonstances.

11°. L'Humilité d'un bon Maître est charitable. Elle le rend aimable, obligeant, serviable, de facile abord, surtout aux pauvres et à ceux pour lesquels il se sentirait de l'éloignement. Il ne prend donc jamais envers ses écoliers un air arrogant, méprisant, dédaigneux.

12°. Enfin, outre les défauts dont nous venons de parler, l'Humilité condamne encore en général les suivans ; savoir : les manques d'égards, l'indifférence pour les autres, des façons de faire importantes, précieuses, recherchées envers ses frères et les écoliers ; l'égoïsme qui fait qu'on n'est occupé que de sa personne, et qu'on rapporte tout à soi ; une défiance excessive de soi-même, qui n'est qu'une fausse humilité, bien condam-

nable, dans le cas où craignant de ne pas réussir, elle refuse de s'employer autant que la gloire de Dieu et l'obéissance le demandent; l'esprit d'indépendance, qui fait qu'on ne suit que ses idées, et qu'on veut n'être subordonné pour ainsi dire à personne dans l'exercice de son emploi, en sorte qu'on rend avec peine à un Visiteur, à un Directeur, à un Inspecteur, les devoirs de prévenance, d'honnêteté qu'on doit remplir à leur égard, comme de les prier de s'asseoir sur le siège pendant les exercices; de s'informer à eux de ce qu'ils désirent qu'on fasse faire; de les accompagner pour répondre à ce qu'ils peuvent demander, de leur donner des éclaircissemens sur tout ce qu'ils exigent; de leur mettre en main les cahiers des écoliers; de recevoir leurs observations et leurs avis, etc.

L'humiliation suivra le superbe, et la gloire sera le partage de l'humble d'esprit. Prov. XXIX. 23.

Que chacun par humilité croie les autres au-dessus de lui. Phil. II. 3.

IV. LA PRUDENCE.

LA Prudence est une vertu qui nous fait connaître ce que nous devons faire et ce que nous devons éviter, en nous indiquant les moyens sûrs et légitimes de parvenir à une fin louable. Elle détermine donc l'usage que nous devons faire de notre intelligence, et de l'attention de notre esprit pour prévenir le repentir en chacune des démarches ou des entreprises de la vie. Au reste, les moyens qu'elle emploie seront toujours légitimes, s'ils sont inspirés par la raison ou par la foi; et ils seront sûrs, s'ils ne sont insuffisans ni excessifs.

Comme la principale fin d'un bon Maître est l'éducation des Enfans, la prudence l'éclaire conséquemment sur les moyens qu'il doit prendre pour les bien élever, en formant leur esprit et leur cœur : ainsi c'est une vertu très-estimable, elle est même un des arts les plus excellens, dit S. Jean Chrysostôme (1) : car, ajoute-t-il, *un bon*

(1) Quid majus quam animis moderari, quam

Maître l'emporte infiniment sur un habile Peintre, sur un habile Statuaire, et sur les autres Artistes; d'où il faut conclure qu'on peut lui appliquer singulièrement ces paroles de l'Esprit-Saint : Heureux l'homme qui abonde en prudence (1).

Comme les fonctions de cette vertu sont de bien délibérer, de bien juger, de bien ordonner, un Maître doit s'étudier à les remplir comme il faut : il ne peut en effet exécuter son objet, qui est l'éducation des Enfans, sans être assuré de l'infailibilité des moyens qu'il emploie pour les bien élever, et il ne peut en être assuré sans avoir examiné, discuté, cherché, découvert quels sont ces moyens.

Néanmoins il est possible en général qu'il se trompe dans son jugement; mais ce n'est pas lorsqu'il agit avec prudence : car la chose dont il juge est évidente ou douteuse. Dans le premier cas, il ne saurait se trom-

adolecentulorum fingere mores? Omni certè Pictore, omni certè statuario, cæterisque hujusmodi omnibus, excellentiorem hunc duco, qui juvenum animos fingere non ignoret. Hom. 60. Matt. 18.

(1) Prov. III, 13.

per ; et dans le second , avant de prononcer , il prend toute l'attention requise pour ne dire que ce qu'il sait , et pour ne donner que comme conjecture , ce qui est conjectural.

Mais pour s'acquitter dignement des fonctions de la prudence , il a soin de faire usage des parties qu'elle renferme , et qui sont au nombre de huit ; savoir , la mémoire , l'intelligence , la docilité , l'adresse , le raisonnement , la prévoyance , la circonspection et la précaution.

La Mémoire. Il est de la prudence d'appliquer à l'avenir l'expérience du passé : rien ne ressemble plus à ce qui se fera que ce qui s'est déjà fait. Un bon Maître saura donc profiter de ce qu'il a appris ; il s'instruira utilement par les fautes et les succès d'autrui dont il est informé , et ne manquera pas de suivre fidèlement notre *Conduite des écoles* , qui n'a été faite que d'après d'exactes recherches et l'expérience la plus consommée.

L'Intelligence. La Prudence demande qu'on connaisse pleinement l'objet dont on s'occupe , et les moyens qui conviennent pour le remplir.

Un Maître cherchera donc premièrement, à bien étudier et à bien approfondir le génie et la caractèrè des Enfans, pour proportionner ses leçons à leur capacité, à leurs besoins, et pour les rendre utiles. Par exemple, il en est tel que la crainte retient, et tel au contraire qu'elle abat et décourage. On en voit dont on ne peut rien tirer qu'à force de travail et d'application; d'autres qui n'étudient que par boutade et par saillie. Vouloir les mettre tous de niveau, et les assujettir à une même règle, c'est vouloir forcer la nature. La Prudence du Maître consiste à garder le milieu qui s'éloigne également des deux extrémités; car ici le mal est tout près du bien, et il est aisé de prendre l'un pour l'autre et de s'y tromper : c'est ce qui rend si difficile la conduite des jeunes gens.

Secondement, un Maître préparera soigneusement le sujet de chaque leçon qu'il veut donner : c'est donc le lieu de traiter de nouveau, comme nous l'avons annoncé précédemment, une matière qui est aussi importante.

et qui d'ailleurs doit entrer naturellement dans un ouvrage où l'on explique les vertus d'un bon Maître. Ainsi nous disons que la Prudence exige d'un Maître, qu'il se prépare avec soin, avant de donner chaque leçon à ses écoliers. Car il faut qu'il se rappelle exactement des principes qui peuvent aisément échapper à la mémoire, et dont l'oubli occasionnerait de grandes méprises; il faut qu'il cherche des raisons pour appuyer les principes; qu'il les rassemble avec discernement et avec choix, et qu'il ne saisisse pas au hasard tout ce qui s'offrirait dans une lecture rapide et peu réfléchie; il faut qu'il donne de la clarté, de l'ordre, de l'arrangement à ses discours, pour en faciliter l'intelligence, et écarter l'embarras que la confusion et le désordre produiraient infailliblement dans les esprits; il faut enfin qu'il se mette en état de s'exprimer avec la dignité, la décence qui conviennent à l'enseignement, et sans lesquelles ce qu'il dit excite souvent l'ennui, le dégoût, et quelquefois le mépris de ceux qui l'écoutent; ce qui demande

évidemment une préparation et du travail : et si en négligeant l'un et l'autre , on s'attend que Dieu y suppléera par un secours extraordinaire, cette attente ne ressemble-t-elle pas plus à la témérité d'un homme qui tente Dieu, qu'à la sécurité de celui qui se confie justement en sa bonté et en son pouvoir ?

Il est, à la vérité, des Maîtres si pleins de tout ce qui peut servir à l'instruction de leurs disciples, qu'ils sont souvent disposés à enseigner différentes parties sans préparation : ce sont ceux que Jésus-Christ compare à un père de famille qui est toujours en état de tirer de son trésor des richesses anciennes et nouvelles, qu'un travail assidu lui a acquises ; mais il faut avouer que cette facilité et cette abondance, qui ne peuvent être que l'effet d'un talent supérieur, joint à un long exercice de l'enseignement, ne sont pas le partage de la multitude, et que, pour le commun des Maîtres, entreprendre sans s'être préparé, de traiter en public les vérités les plus importantes de la religion, c'est une témé-

rité, une présomption, ou peut-être un mépris marqué d'une fonction telle que celle dont il s'agit.

La Docilité. Ceux même à qui un âge plus mûr donne de l'expérience, doivent être disposés à s'instruire toujours, s'ils veulent être prudents; car, dit S. Thomas, personne ne se suffit jamais entièrement à lui-même, en ce qui dépend de la Prudence. Un bon Maître se défiera donc de ses propres lumières, comme nous l'avons déjà observé, et ne fera rien d'important sans avoir consulté qui il doit consulter.

L'Adresse. L'adresse regarde l'exécution des justes projets qu'on a formés. Ainsi la Prudence veut qu'un Maître préfère toujours les moyens qui lui paraissent les plus propres à assurer le succès de ce qu'il entreprend; elle veut encore, par exemple, qu'il donne à ses paroles, à ses actions, la même attention que s'il était sous les yeux des hommes; qu'il s'étudie à une parfaite discrétion, sans laquelle il ne pourrait réussir; qu'il soit tellement réservé, que les écoliers

ne connaissent pas toujours ce qu'il pense et tout ce qu'il prémédite à leur sujet.

Le Raisonnement. C'est l'art de raisonner juste pour se garantir des erreurs où l'on pourrait tomber ; c'est celui où doit exceller un Maître prudent pour poser des principes incontes- tables sur les sciences qu'il enseigne, et pour en déduire des conséquences certaines et qui emportent nécessairement la conviction de l'esprit.

La Prévoyance. C'est une disposition sage des moyens qui conduisent à la fin ; ou si l'on veut, c'est l'action de l'esprit par laquelle on conjecture par avance ce qui peut arriver suivant le cours naturel des choses. Sous le premier rapport, la Prudence veut qu'un Maître emploie assez de temps pour délibérer, s'il ne veut s'exposer au mauvais succès d'une entreprise ; de même qu'elle lui interdit d'y employer trop de temps, s'il ne veut manquer l'occasion d'agir à propos. La Prudence d'ailleurs règle et modifie les autres vertus d'un bon Maître : ainsi elle fixe en chaque chose leur objet ;

elle examine comment et jusqu'à quel degré ces vertus doivent y entrer, en sorte qu'elle prévoit et ordonne toutes les vertus, les moyens propres à l'usage et à la juste application qu'il faut en faire.

Sous le second rapport, la Prudence fait conjecturer d'avance à un Maître quelle sera l'utilité ou l'inutilité des moyens qu'il peut prendre, afin de les rejeter ou de s'en servir avec plus de sécurité.

La Circonspection. C'est une attention réfléchie pour examiner mûrement un dessein avant de lui donner la dernière forme : ainsi un Maître prudent n'agira pas sans avoir bien considéré ce qu'il doit faire ; il s'étudiera à prendre le parti le plus convenable, ayant égard aux circonstances des temps, des lieux, des caractères et des personnes.

Enfin, la précaution prévient avec soin les inconvéniens de ce que l'on veut exécuter : c'est par elle qu'un Maître prudent ne punira pas les écoliers sans témoins, ni ne se trouvera jamais seul en aucun endroit avec un

écolier, à moins qu'il ne soit à portée d'être vu par quelqu'un. C'est par elle qu'il s'appliquera à ne rien dire ni faire en présence des écoliers qu'ils puissent blâmer, ou dont ils puissent être scandalisés; c'est par elle qu'en reprenant publiquement les fautes publiques, il ne fera pas toujours connaître à tous les écoliers celles que tous ne savent pas, à cause du déshonneur et du scandale qui pourraient en arriver; c'est par elle enfin, qu'il ordonnera tellement tout son extérieur, que les écoliers n'aient pas sujet de penser qu'il les craigne pour des défauts naturels qui pourraient être en lui.

D'après tout ce développement, il est aisé de juger comment un Maître, avec un bon jugement, avec les connaissances ordinaires et celles que l'étude doit lui procurer, s'acquittera parfaitement des fonctions de la Prudence, et on voit conséquemment aussi combien cette vertu lui est nécessaire.

On pèche contre la Prudence de deux manières, par défaut ou par excès.

On pèche de la première manière,

par la précipitation, l'étourderie, la témérité, le manque d'attention sur soi-même, l'inconsidération, la légèreté, la négligence, l'inconstance, l'attachement opiniâtre à son sens, la confiance aveugle dans des ressources toutes humaines, etc.

On pèche de la seconde manière, par une fausse prudence que l'Écriture appelle prudence de la chair; elle ne juge en effet que d'après les sens, et elle n'a d'autre objet que de satisfaire un amour déréglé, une trop haute opinion de soi-même : ainsi elle s'occupe avec inquiétude des choses temporelles, soit pour le présent, soit pour l'avenir; et les moyens dont elle se sert pour réussir dans ses vues, sont l'astuce, la tromperie et la fraude.

Soyez prudents comme le serpent.
Matth. X, 16.

Acquérez la Prudence qui est plus précieuse que l'or. Prov XVI, 16.

V. LA SAGESSE.

LA Sagesse est une vertu qui nous fait connaître les choses les plus rele-

es, par les principes les plus excellens, pour y conformer notre conduite.

Elle diffère de la Prudence; car elle-ci ne fait que supposer une finuable, et une fin louable quelle qu'elle puisse être; au lieu que celle-là regarde directement son objet, et elle regarde non seulement comme bon et louable, mais encore comme très-grand et très-important.

Il peut même arriver que l'une des deux vertus se trouve sans l'autre. Donnons-en d'abord un exemple général. On se propose de faire administrer à quelqu'un les derniers sacrements, dans une maladie que l'on dit être grave et dangereuse, c'est évidemment un acte de sagesse; mais est-ce toujours en même-temps un acte de Prudence? Non, sans doute; il faut en effet savoir moralement, ou soupçonner avec raison que cette maladie est réelle et dangereuse. Or il est possible en pareil cas qu'on se trompe, en manquant à la prudence, si pour s'informer du fait on remplit mal les fonctions de cette vertu, comme si

Yon examine légèrement les circonstances, si Yon en juge avec précipitation, et si en conséquence on agit d'une manière inconsidérée.

Prenons ici encore un autre exemple, tiré de la matière que nous traitons. Un Maître veut faire aux enfans une instruction sur les objets qui les concernent, et en particulier sur le catéchisme, c'est évidemment un acte de sagesse, par lequel il cherche à remplir son obligation; mais s'il parle aux enfans d'une manière trop sublime, en sorte qu'ils n'entendent pas ce qu'il leur dit; ou s'il emploie des expressions trop basses et peu analogues à la grandeur des vérités qu'il doit leur enseigner, il est sensible qu'il pêche contre la prudence. Il y a donc une différence essentielle entre les deux vertus dont nous parlons.

Mais en quoi consiste la Sagesse d'un bon Maître? Elle consiste à lui faire connaître, aimer, remplir le grand objet, l'objet infiniment précieux dont il est chargé; et de là il suit qu'un bon Maître doit commencer par imiter l'exemple de Salomon, en s'adressant
avec

avec humilité à l'Auteur de tout don, au Dieu des sciences, au Père des lumières. *Donnez - moi, lui disait ce Prince (1), cette Sagesse qui est assise auprès de vous; et ne me rejetez pas du nombre de vos enfans.....*

Envoyez-la donc de votre sanctuaire qui est dans le Ciel, et du trône de votre grandeur, afin qu'elle soit et qu'elle travaille avec moi, et que je sache ce qui vous est agréable; car elle a la science et l'intelligence de toutes choses; elle me conduira dans toutes mes œuvres, avec une exacte circonspection, et me protégera par sa puissance; ainsi mes actions vous seront agréables.

Néanmoins il ne suffit pas à un bon Maître de prier; il agirait imprudemment si, en instruisant les enfans, il ne cherchait pas à s'instruire lui-même de ce qu'il doit leur enseigner : ainsi il s'appliquera à l'étude, comme nous l'avons dit en parlant de la Prudence, mais la Sagesse lui indiquera et lui fera approfondir, et les sciences qu'il

(1) Sag. IX, 4, 10, 11, 12.

est obligé de leur apprendre, et les principes de ces sortes de sciences : autrement il ne serait qu'un pur nomenclateur, et ses écoliers n'entendraient que des noms, dont le souvenir s'effacerait aisément.

D'ailleurs en leur communiquant ses connaissances, il aura grand soin en particulier de ne leur rien dire d'injurieux, de rebutant, ou qui soit capable de les porter au dégoût pour le Maître ou pour l'école; de ne se conduire jamais par des opinions hasardées, ni par de faux préjugés, mais toujours par des maximes chrétiennes, par les lois divines et humaines, et aussi par celles de son état.

Mais pour instruire les enfans avec plus de fruit, la sagesse n'exige-t-elle pas qu'il pratique lui-même les vertus auxquelles il doit les former. *Si vous vous montrez bien convaincu de ce que vous enseignez, dit S. Bernard (1), vous donnerez à votre voix, la voix de la force; la voix de l'action est bien plus forte que celle de la*

(1) Sermon 59, sur le Cantique des Cant.

parole ; agissez comme vous parlez , puisqu'il apprendra aux enfans la science de diriger leurs actions conformément aux vraies règles de la Conduite ; de modérer, de corriger leurs passions, de devenir véritablement et solidement heureux ; il s'étudiera donc à leur donner l'exemple de ce qu'il voudra leur enseigner ; il s'attachera, et pour lui, et pour leur instruction, à démêler ce qui est réellement bon d'avec ce qui ne l'est qu'en apparence ; à bien choisir, et à se soutenir dans des choix éclairés ; à disposer tout avec ordre et avec mesure ; en un mot à remplir exactement ses devoirs envers Dieu, envers lui-même et envers les autres.

Par là, il acquerra cette sublime sagesse qui renferme la science par excellence, la science sans laquelle toutes les autres ne sont rien en comparaison, celle du salut, et qui fait goûter à l'ame les choses du Ciel, dont elle lui montre toute la douceur et toute la solidité ; qui nous apprend à nous conformer à ce que la Religion nous dicte ; par exemple à trouver les

richesses dans la pauvreté, de la joie dans les souffrances, une véritable élévation aux yeux de Dieu dans des emplois bas et méprisables aux yeux des hommes; à faire un bon usage des biens et des maux de cette vie; à ne prendre aucune résolution, qu'avec des vues droites et justes; à ne tendre à sa fin que par des moyens légitimes; à joindre dans la conduite des enfans une juste fermeté avec une louable douceur; les exemples avec les préceptes; à chercher toujours les avantages spirituels qui nous enrichissent pour l'éternité, plutôt que les avantages temporels qui ne sont que passagers; dans la persuasion bien fondée, qu'il ne servirait de rien à l'homme de gagner tout l'univers, s'il venait à perdre son ame; que la terre et tous les biens de la terre passeront; mais que celui qui fait la volonté de Dieu, demeurera éternellement. Telle est en effet la vraie Sagesse que S. Jacques nous exhorte à demander à Dieu (1), et qui fera principalement la gloire et l'ornement d'un bon Maître.

(1) Jacques, 1, 5.

Les défauts contraires à cette admirable Sagesse, sont de préférer une satisfaction toute humaine à un acte de vertu surnaturel, et à l'accomplissement parfait de la volonté de Dieu, comme d'avoir plus d'empressement à acquérir des talens extérieurs et les sciences profanes, que la connaissance nécessaire de la Religion ; de s'appliquer plus volontiers à enseigner ce qui peut flatter l'amour-propre, qu'à former Jésus-Christ dans le cœur des écoliers, de rechercher plutôt leur amitié, qu'à corriger leurs défauts, etc., etc.

Il y a encore une Sagesse qui ne vient point d'en haut, mais qui est au contraire *une sagesse terrestre, animale et diabolique*, suivant l'expression de S. Jacques (1). C'est une fausse Sagesse, que les passions aveuglent et qui ne suit que ce que lui suggère la malignité de l'esprit : elle n'adopte que les maximes du monde, et elle reprouve celles de l'Évangile : elle se met plus en peine d'acquérir les vertus qui peuvent être

Jac. III, 15.

agréables aux hommes que celles qui peuvent plaire à Dieu : elle n'agit que d'après des motifs intéressés, ne cherchant que ce qui peut lui être utile. D'ailleurs, pour séduire et tromper plus sûrement les autres, elle s'étudie à se déguiser, en paraissant affable, douce, liante, polie ; mais elle ne fait réellement aucune difficulté d'employer l'intrigue, la ruse, la fraude, l'artifice, la subtilité, l'adresse, pour aller à ses fins : ce n'est donc qu'une véritable folie, dont les fruits malheureux sont la contention et la jalousie.

La Sagesse est pleine de lumière et sa beauté ne se flétrit point ; ceux qui l'aiment, la découvrent aisément et ceux qui la cherchent, la trouvent.
Sag. VI. 13.

Elle est un trésor infini pour les hommes ; et ceux qui en ont usé, sont devenus les amis de Dieu, et se sont rendus recommandables par les dons de la science. VII. 14.

La Sagesse a ouvert la bouche des muets, et elle a rendu éloquente la langue des petits Enfans X. 21.

VI. LA PATIENCE.

La patience est une vertu, qui nous fait surmonter, sans murmurer, et avec soumission à la volonté de Dieu, tous les maux de cette vie, et particulièrement les peines qui sont attachées à l'éducation de la jeunesse. Elle n'ôte pas, il est vrai, le sentiment de la douleur, mais, dit S. François de Sales (1), elle le modère en nous faisant ressouvenir souvent que notre Seigneur nous a sauvés en souffrant et en endurant, et que de même nous devons faire notre salut par les souffrances et par les afflictions, endurant les injures, les contradictions et les déplaisirs, avec le plus de douceur qu'il nous sera possible.

La Patience est non-seulement nécessaire, mais même utile dans tous les maux.

Elle est nécessaire, parce que la

(1) Introduction à la vie dévote; Liv. III. Chap. III.

loi naturelle nous en fait un devoir, et que murmurer des événemens, c'est outrager la Providence. Elle est utile, parce qu'elle rend les souffrances plus légères, moins dangereuses et plus courtes.

Le fruit de la Patience chrétienne, suivant notre Seigneur Jésus-Christ (1), est la possession tranquille de son ame, à mesure même, dit S. François de Sales, que la Patience est plus parfaite, plus nous possédons parfaitement nos ames.

En effet, elle en contient les puissances dans les justes bornes dont elles ne doivent pas sortir : ainsi elle empêche tout emportement dans les occasions mortifiantes : elle mûrit les desseins, et en rend l'exécution plus aisée ; tandis que la précipitation au contraire, rend souvent inutiles des projets bien concertés : elle adoucit les peines et calme l'esprit : elle bannit les accès de tristesse ; elle défend les paroles aigres, les dépits, les mauvaises humeurs, les décourage-

(1) Luc XXI, 19.

nens, les inquiétudes, les empressemens déraisonnables, les promptitudes, les vivacités.

La pratique de cette vertu consiste onc, comme nous l'avons dit, à accepter, sans nous plaindre, tous ces maux qui nous arrivent. A l'égard des torts qui nous seraient faits, voici ce que recommande à ce sujet : Saint que nous venons de citer : *laignez-vous en, dit-il, le moins que vous pourrez : car il est certain que pour l'ordinaire, qui se plaint se pèche, parce que l'amour-propre nous fait toujours ressentir les injures plus grandes qu'elles ne sont : mais surtout ne faites point vos plaintes à des personnes aisées, à s'indigner, et à mal parler. Que s'il est expédiant de vous plaindre à quelqu'un, ou pour médier à l'offense, ou pour appaiser votre esprit, il faut que ce soit à des âmes tranquilles, et qui aiment en Dieu : car autrement, au lieu d'alléger votre cœur, elles se proqueraient à de plus grandes inquiétudes : au lieu d'ôter l'épine qui vous pique, elles l'enfonceraient plus avant.*

Tout ce que nous venons de dire de la Patience en général, s'applique aisément à un bon Maître. Comme il est presque toujours avec les Enfans, cette vertu consiste pour lui, à supporter les désagrémens et les dégouts qui peuvent se rencontrer dans son emploi; à ne se faire conséquemment aucune peine des airs, des plaisanteries, des mauvaises manières des écoliers ou de leurs parens; à compatir à la faiblesse de la raison et de l'âge des Enfans, de même qu'à la légèreté de leur esprit, et à leur inexpérience, à ne se rebuter jamais ni se lasser de leur répéter souvent et très-long-temps les mêmes choses; et toujours avec bonté, affection, pour les inculquer dans leur mémoire, quelque difficulté, quelque ennui que l'on puisse y trouver. En effet, à force d'instruire, d'avertir, de remontrer, de reprendre, on parvient tôt ou tard au but qu'on se propose: déjà les idées justes et raisonnables qu'on n'a cessé de présenter, commencent, pour ainsi dire, à prendre racine: les sen-

mens pieux et chrétiens, ceux de roiture et d'honnêteté, s'insinuent insensiblement dans le cœur tendre et flexible des Enfans bien disposés; et enfin, on recueille des fruits d'autant plus abondans, qu'ils ont été plus long-temps attendus. Un bon Maître n'oubliera donc jamais ces paroles de S. Jacques (1), que *la patience contient la perfection de l'œuvre.*

Les défauts contraires à cette vertu, sont de rebuter les écoliers par les paroles offensantes et grossières; de les rudoyer par des brusqueries, les traitemens violens et excessifs, par des coups de la main, de la férule, du signal; de faire des corrections injustes, dictées par des saillies vicieuses de l'amour-propre, par une impétuosité qui ne prend pas le temps de réfléchir, avant que d'agir ou de parler.

Vous posséderez vos ames en votre Patience. Luc. XXI. 19.

La patience contient la perfection de l'œuvre. S. Jac. I. 4.

Vous avez besoin de Patience afin que, faisant la volonté de Dieu, vous en remportiez la promesse Hébreux. X. 36.

VII. LA RETENUE.

LA Retenue est une vertu qui nous fait penser, parler, agir, avec modération, discrétion et modestie.

Elle diffère de la patience. Toutes deux, à la vérité, doivent avoir la modération pour compagne; mais la première, afin de prévenir le mal, et la seconde, afin de le supporter. La Retenue diffère de cette partie de la prudence, qu'on nomme la précaution; en ce qu'elle prévient directement le mal, soit en elle-même, soit au dehors; au lieu que la précaution ne le prévient directement qu'à l'extérieur.

Enfin elle diffère de la gravité. Celle-ci n'a pour objet principal, que ce qui est à l'extérieur; mais la Retenue a pour objet essentiel, non-seulement ce qui est au dehors, mais encore ce qui est intérieur.

Par là on comprend en général que la Retenue est distinguée de la écaution et de la gravité, comme la cause est distinguée de ses effets, comme une source diffère de ses ruisseaux : mais en même-temps on conçoit combien les vertus d'un bon maître, bien qu'elles soient toutes différentes, sont cependant si intimement unies, qu'elles se tiennent par elles, comme par des nœuds insissolubles, en sorte qu'on ne peut enlever l'une, sans en blesser souvent plusieurs autres.

La Retenue consiste donc à se modérer dans les circonstances que l'on rencontrerait de s'emporter, de se fâcher, à ne se permettre rien qui ne soit honnête et hors d'atteinte à toute juste censure, à tout mauvais soupçon. Elle apprend à régler toute sa conduite, de manière que les écoliers ne puissent y rien remarquer que d'imitable et de bienséant. Elle veut qu'on agisse partout, d'après les égards, les ménagemens, la considération que demandent l'innocence des écoliers, la faiblesse de leur âge, leur facilité à

prendre toute sorte d'impressions , à imiter le mal ; sachant qu'un mot , un geste , un souris , un clin d'œil , un rien en apparence met en jeu leur imagination , devient pour eux un objet fécond de rêveries , d'une source abondante de conclusions , et décide quelquefois de leurs mœurs pour la suite :

Elle évite encore toute amitié , toute liaison dangereuse avec eux. Elle défend même de les toucher au visage , de les caresser , de rire avec eux , de recevoir leurs embrassemens. Enfin elle ne perd jamais de vue l'opinion où sont les Enfans , que les personnes consacrées à Dieu doivent être sans défauts , et au-dessus des faiblesses ordinaires aux autres hommes , ne faisant rien qui contredise une pareille persuasion , et se souvenant d'ailleurs que parmi ces Enfans , il peut s'en trouver qui ayent assez de méchanceté pour donner les plus malignes interprétations à des paroles et à des actions , où la seule malice d'un cœur déjà corrompu leur ferait apercevoir les apparences du mal , quoiqu'il n'y en eût point.

Comme la Retenue dans les pensées produit la retenue dans les paroles et dans les actions, il est très-important d'apprendre à bien penser, c'est-à-dire, à bien réfléchir sur les choses, ainsi qu'à en bien juger.

On pèche contre la Retenue, lorsqu'on ne s'étudie pas à donner de bons exemples; à mettre dans toute sa conduite extérieure de la décence, à éviter toute manière révoltante, rustre, tout ce qui serait l'effet d'une mauvaise éducation, tout ce qui pourrait blesser le moins du monde les yeux ou les oreilles des jeunes gens; donner lieu à des jugemens téméraires et odieux, ou diminuer la considération et la réputation, dont un Maître a besoin pour faire le bien, et pour mériter l'estime et la confiance des écoliers: en effet, ils perdent pour lui le respect et la soumission au moment même où ils voient qu'il n'a pas une conduite irréprochable.

L'effet de la Retenue est encore, comme celui de la gravité, d'en imposer aux écoliers, de les rendre eux-mêmes très-réservés, et de les

empêcher de se licencier : car plusieurs vertus peuvent produire les mêmes effets, par différens principes.

Appliquez-vous avec tout le soin possible à la garde de votre cœur, parce qu'il est la source de la vie. Prov. IV. 23.

Dressez le sentier, où vous mettez votre pied, et toutes vos démarches seront fermes. Ibid. IV. 26.

Mettez à votre bouche une porte et des serrures; fondez votre or et votre argent, et faites une balance, pour peser vos paroles, et un juste frein pour retenir votre bouche. Eccl. XXVIII. et 29.

VIII. LA DOUCEUR.

LA Douceur est une vertu qui nous inspire la bonté, la sensibilité, la tendresse; cette vertu dont Jésus-Christ est le plus beau modèle, et qu'il nous recommande spécialement par ces paroles, *apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur* (1),

(1) Matt. XI, 29.

est, suivant le S. Evêque de Genève (2), comme *la fleur de la charité, laquelle, ajoute-t-il, d'après S. Bernard, est en sa perfection, quand non seulement elle est patiente, mais quand, outre cela, elle est douce et débonnaire.*

On distingue en général quatre sortes de douceurs : la première est celle d'esprit, qui consiste à juger des choses, sans aigreur, sans passion, sans préoccupation de son propre mérite et de sa prétendue suffisance; la seconde est celle de cœur, qui fait vouloir les choses sans entêtement et d'une manière juste; la troisième est celle de mœurs, qui consiste à se conduire par de bons principes, sans vouloir réformer ceux sur qui l'on n'a aucun droit, ou dans les choses dans lesquelles on ne le doit pas; la quatrième enfin est celle de conduite, qui fait agir avec simplicité, avec droiture, ne contredisant pas les autres sans juste sujet, sans avoir obligation de le faire, et gardant en ce cas la modération raisonnable.

(1) Introduction à la vie dévote, 3.^e partie, c. 8.

Toutes ces différentes douceurs, pour être véritables, doivent être bien sincères ; car, dit S. François de Sales, *c'est un des grands artifices de l'ennemi, de faire que plusieurs s'amuse aux paroles et aux conversations extérieures de la douceur et de l'humilité, quin'examinant pas bien leurs affections intérieures, peuvent être humbles et doux, et ne le sont néanmoins nullement en effet : ce que l'on reconnaît, parce que nonobstant leur cérémonieuse douceur et humilité, à la moindre parole qu'on leur dit de travers, à la moindre petite injure qu'ils reçoivent, ils s'élèvent avec une arrogance nonpareille.*

Ce que nous venons de dire, fait comprendre combien la Douceur est une vertu singulièrement admirable, puisqu'elle a l'humilité pour compagne, et que, lorsqu'elle est patiente, elle est même la perfection de la Charité. D'où il suit que sous le premier rapport, elle modère les mouvemens de la colère ; qu'elle étouffe les desirs de la vengeance, et qu'elle fait supporter, avec une entière égalité

d'ame, les traverses, les déplaisirs, les maux qui peuvent lui arriver. Sous le second rapport, qui fait son caractère le plus distinctif, elle se concilie l'amitié des écoliers. C'est un principe général, que l'amour s'achète par l'amour : un Maître doit donc avant tout, et par-dessus tout, prendre pour eux des sentimens de père, et se regarder comme tenant la place de ceux qui les lui ont confiés : c'est-à-dire, qu'il doit en emprunter ces entrailles de bonté et de tendresse qui lui sont naturelles. Il les emprunte par la douceur; elle lui inspire, à leur égard, l'affection, la sensibilité, la bienveillance, les manières engageantes et persuasives; elle ôte au commandement ce qu'il a de dur et d'austère, et elle en émousse la pointe. Ainsi elle fait leur bonheur, en les attachant au Maître; et s'ils sont raisonnables, ne céderont-ils pas toujours bien volontiers à l'insinuation et à la douceur, plutôt qu'à la contrainte et à la violence? Mais développons en particulier comment un Maître se fera aimer de ses écoliers, par la douceur.

1.° Il commencera par éviter les défauts qu'il doit reprendre en eux; par exemple : les manières rudes et grossières.

2.° Il fera observer un ordre et une police, qui n'ayent rien de sévère ni de rébutant.

3.° Il sera simple, patient, exact, dans sa manière d'enseigner; et il comptera plus sur une règle suivie et sur son assiduité, que sur un excès d'application, du côté de ses disciples.

4.° Il aura une égale bonté envers tous, sans acception, sans prédilection, sans attention particulière pour aucun.

5.° Son attention pour ne pas dissimuler les fautes qui méritent d'être relevées, sera douce et vigilante: quand il les reprendra, il ne sera ni amer, ni choquant, ni insultant; et aussitôt après qu'il les aura punis, il aura soin de dissiper l'aigreur, que la punition aura pu leur causer, en les faisant convenir de leur tort, de la raison qu'on a eue de les punir, et en leur recommandant de ne se mettre plus à l'avenir dans le même cas.

6.° Il tiendra une conduite uniforme, ce qui est d'autant plus essentiel, que si chaque jour trouvait le Maître différent de lui-même, par le changement d'humeur ou de façon de parler, les écoliers ne sauraient jamais bien positivement sur quoi ils auraient à compter, et ne manqueraient pas de le mépriser et de trouver ses continuelles alternatives, ridicules, insupportables, propres à les éloigner de l'école, ou même à leur en donner de l'aversion.

7.° Il leur donnera la liberté d'exposer leurs difficultés, et il leur répondra avec bonté et de bonne grâce, autant qu'il sera nécessaire.

8.° Il accordera, à propos, des louanges au mérite. Quoiqu'elles soient à craindre à cause de la vanité qu'elles peuvent inspirer, il faut tâcher de s'en servir pour animer les enfans sans les enivrer; car de tous les motifs propres à toucher une ame raisonnable, il n'y en a point de plus puissant que l'honneur et la honte; et quand on a su y rendre les enfans sensibles, on a tout gagné. Ils trouvent du plaisir à

être loués et estimés, surtout de leurs parens et de ceux dont ils dépendent.

9°. Il leur parlera souvent de la vertu, mais toujours dignement et avec éloge, comme du plus précieux des biens, pour leur en inspirer l'amour et y former leurs mœurs.

10°. Il leur dira tous les jours quelque chose d'édifiant, dont ils fassent leur profit, pour mener une vie chrétienne et vertueuse.

11°. Il leur apprendra la politesse dont ils ont besoin, et les bienséances qu'ils doivent suivre pour être estimés dans le monde et y vivre avec honneur : ainsi il s'appliquera à les rendre respectueux, doux, honnêtes, prévenans, obligeans envers leurs Supérieurs, leurs camarades, tout le monde.

Il est bien important, en effet, de combattre, dans les jeunes gens, certaines dispositions directement opposées aux devoirs communs de la société et du commerce : une grossièreté féroce et rustique, qui empêche de faire réflexion à ce qui peut plaire ou déplaire à ceux avec qui l'on se trouve,

un amour de soi-même, qui n'est attentif qu'à ses commodités et à ses avantages; une hauteur et une fierté, qui nous persuadent que tout nous est dû, et que nous ne devons rien aux autres; un esprit de contradiction, de critique, de raillerie, qui condamne tout; et ne cherche qu'à faire peine. Voilà les défauts auxquels il faut déclarer une guerre ouverte. De jeunes gens qui auront été accoutumés à avoir de la complaisance pour leurs compagnons, à leur faire plaisir, à leur céder dans l'occasion, à ne jamais rien dire de choquant contr'eux, et à ne se point blesser eux-mêmes facilement des discours des autres; de jeunes gens de ce caractère auront bientôt appris, quand ils entreront dans le monde, les règles de la politesse et de la civilité.

12.° Un Maître formera le cœur, l'esprit et le jugement des Enfans par les moyens suivans :

Pour former leur cœur, il prévient les passions et les vices; ce qui se fait, en inspirant de l'éloignement et de l'horreur pour les occasions du

péché, en s'opposant aux mauvaises inclinations qu'ils laissent paraître ; en les portant à l'amour des vertus chrétiennes, en leur enseignant la nécessité, les temps de les pratiquer ; en les engageant, à prendre de bonnes habitudes ; en leur faisant comprendre, par exemple, la différence qu'il y a entre un **Enfant** vrai et sincère, sur la parole de qui l'on peut compter, à qui on se fie pleinement, et qu'on regarde comme incapable non-seulement de mensonge et de fourberie, mais du plus léger déguisement, et un autre enfant à légard de qui on est toujours en soupçon, de qui l'on croit avoir toujours raison de se défier, et aux paroles duquel on n'ajoute pas foi, lors même qu'il dit la vérité.

Pour former leur esprit, un Maître les instruira avec zèle et avec affection, des dogmes, des devoirs de la Religion, et de tout ce qui peut les rendre des hommes capables de se conduire par la droite raison, et des Citoyens utiles à la société ; ce qui demande encore, qu'on pense et qu'on parle avec eux toujours juste, toujours

jours raison, toujours bon sens, qu'on les habitue à agir de même dans toutes les occasions qui se présentent; les avertissant et leur faisant connaître, quand ils manquent, relevant leurs méprises, lorsqu'ils jugent mal, qu'ils parlent faux, qu'ils prennent les choses à contre-sens; les accoutumant à se comporter avec un tel discernement, qu'ils aient toujours un but louable, et qu'ils soient toujours en état de donner de bonnes raisons de ce qu'ils veulent, de ce qu'ils font et de ce qu'ils disent.

Pour former leur jugement, on leur fera remarquer tous les rapports que les choses ont les unes avec les autres, et les propriétés qui les distinguent entr'elles; en leur faisant parler de ces choses, selon le discernement qu'ils ont dû d'abord en avoir eux-mêmes, et toujours avec justesse et exactitude; en leur présentant la comparaison de ce qui est répréhensible dans leur conduite, avec ce qu'ils auraient dû penser, dire, faire ou omettre.

Au reste, en travaillant ainsi à

F

former le cœur, l'esprit et le jugement des écoliers, un Maître ne pourrait encore se promettre de réussir, s'il n'évitait avec soin tout ce qui ressentirait la dureté.

Un Maître pèche par dureté, lorsqu'il demande de ses écoliers ce qui est au-dessus de leur portée, exigeant d'eux, par exemple, qu'ils répètent des leçons de catéchisme ou autres plus fortes, que leur mémoire ne leur permet de les apprendre; ou leur imposant des pénitences qui n'ont pas de proportion avec leurs fautes, et ne considérant pas alors qu'il se rend aussi coupable, par l'excès d'une punition juste, que s'il en faisait subir une à celui qui ne l'aurait nullement méritée.

Il pèche encore, lorsqu'il exige les choses avec tant d'empire et de hauteur, que les écoliers y remarquent de l'indisposition; lorsqu'il les leur demande dans des temps où ils sont mal affectés, sans faire attention qu'ils ne sont pas en état de profiter des efforts de son zèle,

pendant qu'ils n'écoutent que l'emportement, le dépit, ou leur mauvaise volonté.

Il pêche aussi, lorsqu'il montre une égale vivacité pour les choses qui sont de peu d'importance, comme pour celles qui sont considérables; lorsqu'il n'écoute jamais les raisons ni les excuses des écoliers, se privant par là d'un moyen de se redresser lui-même, ou ne leur pardonnant jamais leurs fautes, quoiqu'on doive en pardonner plusieurs, où il n'y a ni malice, ni mauvaises suites à craindre, telles que sont celles qui viennent d'ignorance, d'inadvertance, d'oubli, de légèreté, d'étourderie, et autres qui sont naturelles à leur âge; lorsqu'il se montre toujours mécontent de la conduite de ses écoliers, quelle qu'elle soit, ne paraissant jamais qu'avec une humeur grondeuse, un air glacial, n'ouvrant la bouche que pour dire des choses mortifiantes, désagréables, malhonnêtes, menaçantes, injurieuses; lorsqu'il fait voir une prévention continuelle contr'eux, et qu'il interprète

en mauvaise part toutes leurs actions; lorsqu'il exagère leurs fautes, lorsqu'il agit à leur égard comme si c'étaient des êtres insensibles, irraisonnables, par exemple, les saisissant, les tirant, les frappant avec violence et emportement; ce qui ne pourrait être que l'effet d'un transport de colère, dont un Maître, plus que tout autre, doit être incapable; lorsqu'il ne fait pas connaître les raisons pour lesquelles il punit; lorsqu'il punit les fautes douteuses, comme celles qui sont certaines; lorsqu'il ne se laisse jamais fléchir par les écoliers, et qu'il ne leur fait aucune grâce, même dans le cas où ils ne sont coupables que de manquement légers, comme seraient d'avoir accidentellement mal écrit une page, d'être venus une fois tard à l'école, d'avoir manqué une fois de suivre dans la leçon : et que leurs fautes ne sont ni contre la Religion, ni contre les mœurs, telles que seraient les actions et les discours contre la pureté, les juremens, les batteries, les désobéissances, le vol, le

mensonge, les irrévérences dans l'Eglise et dans les prières. Toute cette conduite ôte aux Enfans l'amour du travail et le goût du bien, les rebute, les fait crier à l'injustice.

Mais un Maître doit se persuader,

- 1.° Que les punitions corrigent moins que la manière dont on les fait;
- 2.° Que s'il imprime une crainte excessive, par la rudesse et la rigidité, il abrûtit l'esprit, abâtardit le cœur, fait perdre tout sentiment honnête, donne de l'horreur pour l'Ecole et pour l'instruction;
- 3.° Qu'une trop grande exactitude de sa part empêche les corrections d'être utiles;
- 4.° Qu'il peut gagner, par une sage modération, ceux qu'il ne ferait qu'irriter par une austérité indiscrette;
- 5.° Qu'il ne pourra jamais se faire craindre des Enfans, qu'en leur inspirant la crainte de Dieu, de ses jugemens et de ses châtimens; que s'ils la méprisent, ou si elle ne fait sur eux aucune impression, toute son autorité sera impuissante, pour qu'il se fasse craindre lui-même.

Au reste, il ne faut pas oublier

que, si la douceur est pleine de charité, elle doit pareillement être ferme. La Charité peut bien attirer pour un temps le cœur des écoliers; mais elle ne suffit pas, quand ils viennent à se relâcher, comme ils font quelquefois : il faut que la fermeté vienne au secours pour les retenir dans le devoir, ou pour les y remettre quand ils s'en éloignent.

Mon fils, dit le Sage (1), accomplissez vos œuvres avec douceur; et vous vous attirerez non-seulement l'estime, mais aussi l'amour des hommes. Sur quoi un Commentateur reprend (2) : « Le Sage veut qu'on » ait de la douceur, et qu'en même- » temps on fasse parfaitement ce que » l'on fait, pour montrer qu'il veut » que cette douceur soit ferme. »

La fermeté, d'après les paroles de l'Écriture, que nous venons de citer, consiste donc dans une exacte fidélité à observer tout ce qui peut conduire à la fin qu'on se propose : ainsi

(1) Eccli. III. 19.

(2) Sacy.

elle exige, dans un Maître, de la force, du courage et de la constance.

De la force; pour s'opposer à tout ce qui pourrait être contraire au bon ordre, et pour se mettre au-dessus de toutes les difficultés et de toutes les peines de l'école : elle est nécessaire, par exemple, quand un Maître arrive pour la première fois dans une Classe : car le premier soin d'un écolier, en cette occasion, est d'étudier et de sonder le nouveau Maître, pour en découvrir quelque faible, s'il en a, et pour en profiter : quand il voit, au contraire, que paisible et tranquille, ce Maître oppose à ses ruses et à ses tentatives une fermeté douce et raisonnable, il se soumet et se range à son devoir.

Du courage; pour tenir la main à tout ce qui peut produire ou conserver le bon ordre et l'avancement des écoliers.

De la constance; pour persévérer inviolablement dans ses bonnes dispositions; pour franchir généreusement les obstacles, les oppositions, les embarras, malgré même le peu d'espérance du succès.

Le grand point dont il s'agit ici, est de faire une juste application d'une douceur ferme à la conduite des Enfans; et pour cela, il est essentiel d'avoir attention aux circonstances particulières où il se trouvent, pour allier sagement la douceur avec la fermeté : ainsi la douceur n'empêche pas, sans doute, qu'on ne punisse les fautes qui doivent être corrigées, mais elle ne permet pas qu'on use d'une fermeté inflexible, si ce n'est lorsque les voies de la douceur et de l'exhortation, toutes les sages industries, les avertissemens réitérés, les *pensums* et autres pénitences extraordinaires, avec tous les procédés raisonnables, ont été employés, sans corriger, sans vaincre une humeur récalcitrante, une désobéissance soutenue opiniâtement avec un air de mépris et de révolte, une paresse décidée, l'omission de l'École, les négligences notables et habituelles, les dégoûts et l'aversion pour l'étude, la duplicité et le déguisement, la flatterie, la pente aux rapports, aux divisions, à la médisance,

un esprit moqueur, etc.; se souvenant néanmoins toujours qu'une rigueur inexorable de la part d'un Maître, éloigne et révolte ordinairement les écoliers, les parens, et tout le monde.

La Douceur ne permet pas même, qu'en punissant, on se serve uniquement de l'autorité. Lorsque l'autorité agit seule, elle peut bien contraindre les coupables, mais elle ne les corrige pas. Si des manières impérieuses leur inspirent un respect forcé, ils obéissent pendant qu'on les observe, et qu'on est avec eux : ils ne peuvent pas s'en dispenser; mais ils se démentent, dès qu'on les perd de vue.

Il faut donc, pour faire un juste mélange de la douceur avec la fermeté, ne donner dans aucun des inconvéniens de l'une et de l'autre. C'est cet heureux mélange, qui procure au Maître l'autorité (1), qui est

(1) L'Autorité est un certain air, un certain ascendant qui imprime le respect et la soumission, ce n'est ni l'âge ni la grandeur de la taille, ni le ton de la voix, ni les menaces qui donnent

l'âme du gouvernement, et qui inspire aux Disciples le respect, qui est

l'autorité, mais un caractère d'esprit égal, ferme, modéré, qui se possède toujours, qui n'a pour guide que la raison, et qui n'agit jamais par caprice, ni par emportement. Ce qui la donne encore, c'est le sage mélange de la douceur et de la fermeté, de l'amour et de la crainte. L'amour doit gagner le cœur des enfans, sans les amollir; et la crainte doit les retenir, sans les rebuter.

Nous allons rapporter les principaux moyens d'établir ou de conserver l'autorité. Plusieurs de ces moyens se trouvent, à la vérité, épars çà et là dans le cours de l'ouvrage : mais nous jugeons à propos de les réunir ici tous ensemble.

Ils sont, 1. De ne l'employer jamais hors de propos, sans raison, sans réflexion, ni pour des choses qui n'en vaudraient pas la peine.

2. De faire exécuter ce qu'on a une fois commandé justement.

3. D'être ferme à ne point accorder ce qu'on a eu raison de refuser, quand les circonstances n'ont point changé.

4. De ne pas faire légèrement des menaces, mais de tenir celles qu'on a faites, si les enfans y donnent lieu, et de n'être jamais injuste.

5. D'imprimer aux écoliers une crainte respectueuse, et de la conserver.

6. D'être toujours bien ordonné dans la manière de les conduire.

7. D'être invariable dans sa conduite, en sorte que les écoliers sachent qu'ils trouveront toujours, dans leur Instituteur, un Maître qui fera faire le devoir et obtiendra l'ordre.

8. D'être égal envers tous, de n'avoir de prédilection pour aucun : car celui qui jouirait d'une amitié

le lien le plus ferme de l'obéissance et de la soumission, de sorte que ce

exclusive, en deviendrait audacieux, insolent; et les autres qui en seraient privés deviendraient jaloux, mutins, indociles; ce qui n'empêche pas néanmoins de marquer de la satisfaction, d'accorder des éloges, des récompenses à ceux qui font bien, et de témoigner du mécontentement à ceux qui font mal.

9. De ne pas se familiariser avec eux.

10. D'agir toujours de manière qu'on ne puisse jamais être dans le cas de paraître avoir tort à leur égard.

11. De ne les regarder en aucune manière comme des esclaves; mais en même-temps se comporter toujours envers eux, avec tant de dignité et de réserve, qu'ils ne puissent jamais se mettre de pair avec leur Maître.

12. De ne donner à chacune des choses qu'on a à leur dire, que la juste importance qu'elles doivent avoir. Ce serait être ridicule que d'en mettre beaucoup où il n'y en a que peu, ou point du tout. De même, que ce serait manquer de justesse que de n'en mettre pas, ou de n'en mettre presque pas dans les choses essentielles, soit à l'ordre général de la classe, soit au bien particulier des écoliers.

13. De parler peu quand on prescrit quelque chose, et de se faire obéir.

14. De ne point abuser de l'autorité en demandant trop, ou trop rigoureusement, ce que l'on peut exiger justement; comme dans le cas où un écolier ne pourrait ou ne voudrait point apprendre ce qu'on lui aurait donné à étudier, si l'on doublait ou si l'on triplait la tâche qui aurait été donnée; comme encore dans le cas où il refuserait de faire

qui doit dominer de part et d'autre, et prendre le dessus, c'est la douceur et l'amour.

Il faut d'ailleurs éviter soigneusement tous les défauts opposés à la fermeté. Ainsi on évitera premièrement la faiblesse. Un Maître pèche par faiblesse, lorsqu'il ne fait point attention qu'il se rend coupable des fautes qu'il doit punir, s'il ne les punit pas, ou lorsqu'il tolère que les écoliers fassent ce qu'ils veulent, ne gardant pas l'ordre, se promettant l'impunité dans leurs manquemens.

Secondement, il évitera une lâche complaisance, une molle condescendance. Un Maître pèche de cette manière, lorsqu'il ne fait point usage de tous les moyens qui lui sont donnés pour réussir dans son emploi;

une pénitence, si on l'augmentait, ce qui le réduirait au désespoir, au dépit, le rendrait insensible, le porterait même à la révolte.

15. De proportionner la tâche du devoir à la capacité et au caractère de chaque écolier.

16. Quand on a à faire à des caractères durs et opiniâtres, de ne leur pas céder, de ne se relâcher jamais de la juste fermeté qui doit les réprimer.

lorsqu'il varie dans sa conduite, et qu'il se relâche mal-à-propos d'une juste fermeté; lorsqu'il regarde comme léger ou indifférent, ce qui serait un mal réel et considérable; lorsque par des considérations particulières, quelles qu'elles soient, il tolère ou permet ce qui ne doit pas être souffert; lorsque ne voulant pas se gêner, il ne donne pas l'attention nécessaire à la bonne discipline de la Classe ni à l'avancement des écoliers, et qu'il ne reprend pas les fautes qui y sont contraires, même les plus légères; lorsqu'il souffre qu'on méprise ou qu'on néglige ce qu'il prescrit ou recommande justement; lorsqu'il parle nonchalamment, agit d'une manière indolente, indifférente, sans faire paraître qu'il veut tout de bon le devoir; lorsqu'il se contente de faire des avertissemens stériles, sans en poursuivre l'effet.

Troisièmement, il évitera une trop grande communication avec les écoliers. Elle engendre le mépris, l'insubordination, l'éloignement pour le travail, pour l'application : elle rend les écoliers volontaires, indoci-

ciles, rébelles : elle entretient la paresse et d'autres vices, nuit au progrès, laisse naître et fortifier les mauvaises habitudes : le Maître manque alors de la résolution et de la fermeté nécessaires : il est tourné par les écoliers en dérision, et il se prête mal-à-propos à leurs désirs, par bassesse d'ame, par une timidité répréhensible. Il doit être affable sans doute ; mais son affabilité ne lui permet pas de se familiariser avec eux.

Quatrièmement, il évitera les autres défauts contraires à la fermeté, qui sont l'inconstance, une timidité excessive, un air honteux, neuf, emprunté, troublé, embarrassé, ainsi que l'opiniâtreté, l'entêtement, la présomption, une inflexibilité qui ne plie jamais, une roideur qui ne cède ni à la raison, ni à l'autorité légitime, ni à la force.

Passons présentement à ce qui regarde les châtimens. Nous avons vu qu'un Maître procure le bien de ses écoliers par une douceur charitable, et qu'il le soutient par une douceur ferme : il nous reste à montrer ici

qu'il prévient ou qu'il corrige le mal, par une douceur sage et prudente.

Et d'abord il s'interdit l'usage des châtimens, qui se feraient par les verges et par le fouet. 1.° Ils sont indéceus : ils ont aussi quelque chose de bas, de servile, et ils exposent à de grands inconvéniens.

2.° Dans les corrections, on doit employer celles qui doivent le plus profiter aux Enfans, par la honte d'avoir mal fait, préférablement à celles qui les empêcheraient de retomber dans une faute, par la crainte des châtimens corporels.

3.° Ces sortes de châtimens donnent de l'aversion pour le Maître qui en fait usage, et pour l'Ecole.

4.° Ils ne changent point le cœur, et ne réforment point la nature.

5.° Ils abrutissent souvent l'esprit, et endurecissent dans le mal.

6.° Les écoliers s'y accoutument, y deviennent insensibles, et n'en profitent plus à la longue.

7.° Ils exposent le Maître aux mépris, aux insultes, aux humiliations.

8.° On peut s'en dispenser : les

meilleurs Maîtres, et tous en général, réussissent dans l'école, quoiqu'ils ne connaissent point l'usage de cette espèce de punition.

9°. Il y a d'autres moyens de punir les fautes des écoliers, et qui sont plus avantageux, tant pour le Maître que pour les Disciples.

L'Écriture Sainte se sert, il est vrai, du nom de verges, en parlant de la punition des Enfans : mais, dit un Commentateur (1), cela signifie qu'il faut les corriger, lorsqu'il est nécessaire, *avec une sainte sévérité. Ce n'est pas être tendre, ajoutet-il d'après S. Augustin, c'est même être inhumain, que de nourrir le vice et les mauvaises habitudes dans un Enfant; pour lui épargner quelques larmes; et celui qui l'entretient dans le mal par cette cruelle indulgence, ne le traite pas en père, mais en ennemi.*

D'ailleurs si les parens à qui l'Écriture s'adresse, sont obligés quelquefois de corriger leurs enfans par

(1) Sur le V. 12 et 14 du Chap, 23, des Prov.

des verges proprement dites; cette espèce de correction n'a pas pour eux l'indécence ni les inconvéniens qu'elle aurait pour des Maîtres. Lorsqu'ils ont des Enfans d'un caractère grossier, intraitable, dur, indocile, insensible à la réprimande et à l'honneur, il faut bien qu'ils opposent aux vices naissans des peines corporelles, capables de réduire ceux qui ne sauraient être corrigés par d'autres moyens moins violens ; mais le parti le plus sage pour des Maîtres qui ont des écoliers qu'ils ne peuvent ranger à leur devoir, que par de telles punitions, c'est de les renvoyer aux parens, en observant néanmoins ce que prescrit la Conduite en pareil cas.

Au reste, on peut se servir des moyens suivans, pour prévenir les corrections, ou pour les rendre rares, ou pour les rendre utiles.

Premiers moyens. 1^o. On formera de bonne heure les écoliers à la subordination, en employant à cet effet une fermeté, une égalité de conduite dont on ne s'écartera pas, et

en les reprenant quand ils y donneront lieu , avec autorité , c'est-à-dire , avec une certaine manière d'agir et de parler , qui ait de l'énergie , de la force , qui ressente le Maître , le Supérieur : autrement , les écoliers s'élèveraient contre le Maître , ou se mettraient de niveau avec lui , s'écarteraient de la soumission , de l'ordre , et feraient ce qu'ils voudraient.

2.° On ne se permettra jamais d'agir par passion , par humeur , par caprice. C'est là un des plus grands défauts , en matière d'éducation , parce qu'il n'échappe jamais aux yeux clairvoyans des écoliers ; qu'il rend presque inutiles toutes les bonnes qualités du Maître , et qu'il ôte à ses avis et remontrances presque toute autorité.

3.° On inspirera aux Enfans le remords et la honte de leurs fautes , plutôt que la crainte de la punition qu'il méritent.

4.° On doit bien discerner les fautes qui méritent d'être punies , et celles qu'il faut pardonner : d'ailleurs on

ne doit pas imposer la même punition à des fautes involontaires et d'inadvertance, qu'à celles qui sont réfléchies et de malice. (1)

5°. On attachera une idée de honte et de châtiment à mille choses qui peuvent être indifférentes, comme d'être à genoux sur une pierre désignée, et qu'on appellera, si l'on veut pierre de confusion ou d'ignominie sans qu'on y laisse néanmoins trop long-temps le coupable, de peur qu'il n'en soit incommodé; d'être à une dernière place de quelque banc, de quelque table, ou du côté de la porte; d'être à la queue des rangs, d'être assis par terre au milieu de la Classe, d'être debout auprès d'une muraille, sans la toucher; de tenir un livre à deux mains pendant une heure, restant debout au milieu de la Classe, sous peine d'autres punitions, si le coupable y manque; et toujours en lui montrant un visage froid, mécontent, triste, toutes les fois et aussi long-temps qu'il fait mal, ou qu'il ne fait pas ce qu'il doit.

(1) Voyez le *Post-scriptum*.

6°. On ne leur imposera que des pénitences justes, en préférant néanmoins plutôt les plus douces, lorsqu'elles peuvent opérer les mêmes effets ; évitant toujours celles qui peuvent nuire à l'instruction, comme de frapper un écolier lorsqu'il ne s'y attend pas : ce qui tiendrait les Enfans dans la crainte, le trouble et l'inquiétude, quand ils verraient venir leur Maître auprès d'eux, et les rendraient plus attentifs à se garantir des coups qu'ils croiraient le Maître capable de leur donner à l'improviste, qu'à ce qu'il aurait à leur dire pour les instruire.

7°. La crainte que l'on doit inspirer aux Enfans, ne sera pas toujours celle de la punition ; mais celle du mal qui y donnerait lieu, et qu'ils doivent éviter avec soin.

8°. On préférera des pénitences utiles aux châtimens corporels, même à la férule, dont l'usage doit être rare : on donnera donc, par exemple, avec les punitions déjà indiquées, quelques chapitres du Catechisme ou autre semblable leçon à

étudier et à répéter sans faute; des pages d'écriture, d'orthographe, des règles de calcul; tout cela à faire même à la maison. Ces punitions auront le double avantage d'occuper utilement les Enfans hors le temps des Classes, de les accoutumer à un travail assidu, de les tenir éloignés du jeu et des mauvaises compagnies, et de contribuer à leur avancement.

9°. On ne rendra pas une même pénitence journalière et ordinaire; les Ecoliers ne la craindraient plus, et s'en feraient un jeu: mais on diversifiera les punitions.

10°. On s'appliquera à étudier le temps favorable et la manière convenable de donner une pénitence avec plus de fruit. Ainsi on ne corrigera pas toujours un Enfant, dans l'instant même de sa faute, surtout lorsqu'il est mal disposé, de peur de l'aigrir et de lui en faire commettre de nouvelles, en le poussant à bout: mais on lui laissera le temps de se reconnaître, de rentrer en lui-même, de sentir son tort, et en même-temps la justice et la nécessité de la puni-

tion; et par là on le mettra en état d'en profiter. Le Maître de son côté ne doit jamais punir par colère, surtout si la faute qu'il punit le regarde personnellement, comme serait un manque de respect, une insolence, une injure, quelque parole choquante. Pour peu qu'il paraisse d'émotion sur son visage, ou dans son ton, l'écolier s'en aperçoit aussitôt; il sent bien que ce n'est pas le zèle du devoir, mais l'ardeur de la passion qui a allumé ce feu; et il n'en faut pas davantage pour faire perdre tout le fruit de la punition, parce que les Enfans, tout jeunes qu'ils sont, sentent qu'il n'y a que la raison qui ait droit de les corriger.

Le second moyen de prévenir ou de rendre les punitions rares, c'est d'instruire, de reprendre et de menacer avant de punir. On doit donc commencer par bien instruire un Enfant de ses devoirs; y manque-t-il ensuite? si c'est par impossibilité et par incapacité, on l'excuse, parce que l'on ne peut exiger de lui ce qui est impossible; si c'est par oubli, par

inadvertance, sans malice, on l'avertit : si c'est par malice, on l'avertit aussi, mais avec force : s'il continue, on le reprend : s'il récidive de nouveau, on le menace : s'il n'y a point d'amendement, on punit. Ainsi la punition est le dernier effort, que l'autorité du Maître doit lui faire employer pour soumettre un écolier coupable.

Les avertissemens, pour les fautes ordinaires, doivent être fréquens, autant que les Enfants y donnent lieu, et toujours honnêtes, faits avec bonté et d'une manière qui engage à les bien recevoir : il faut donc éviter de leur faire penser qu'on est prévenu, de peur qu'en attribuant les avertissemens à la prévention, ils ne se défendent par là des défauts qu'on leur marque. Il ne faut pas non plus qu'ils aient lieu de croire qu'on ne les leur donne que par quelque intérêt naturel, par quelque passion particulière, et enfin par quelque autre motif que par celui de leur bien.

L'usage des réprimandes ne doit pas être trop commun, et en cela il

y a une grande différence entr'elles et les avertissemens. Ceux-ci sentent moins l'autorité d'un Maître que la bonté d'un ami : ils sont toujours accompagnés d'un air et d'un ton de douceur qui les font recevoir plus agréablement ; et par cette raison, on peut s'en servir souvent, ainsi que nous venons de le dire : mais comme les réprimandes piquent toujours l'amour-propre, et que souvent elles empruntent un air et un langage sévère, il faut les réserver pour des défauts plus considérables, et par conséquent en user plus rarement : mais d'ailleurs elles doivent être faites toujours sans dureté, ni mépris, ni exagération, ni colère dans les paroles, sans prévention, et de manière que les écoliers étant bien disposés, ils soient confus et repentans de leurs fautes, portés à s'en corriger avec une ferme résolution, d'après les bons motifs qu'on leur aura suggérés. On doit au reste se donner de garde, aussitôt après la réprimande, de montrer la même sérénité et la même affection à l'Ecolier qu'à l'ordinaire :

car

car il s'accoutume à ce manège, et il sait que les réprimandes sont un orage de courte durée, qu'il n'a qu'à laisser passer. On doit donc différer de lui pardonner, jusqu'à ce que son application à mieux faire ait prouvé la sincérité de son repentir.

Quant aux menaces, comme elles approchent plus de la punition que les réprimandes, elles doivent être encore plus rares. Il ne faut les employer que pour des sujets bien légitimes, et jamais sans avoir auparavant examiné si l'on pourra ou si l'on devra les exécuter : autrement, il faut s'en abstenir ; car si l'on en faisait quelques-unes mal-à-propos, elles deviendraient inutiles, et les coupables s'enhardiraient dans leurs fautes par une espèce d'assurance de l'impunité.

On emploie un troisième moyen de prévenir ou de rendre rares les corrections, en prévenant ou en rendant rares les fautes des écoliers. C'est ce qu'on fait, en usant de tout ce qui peut les porter au devoir et les y maintenir, comme des louanges ac-

cordées justement et à propos, mais de manière qu'elles ne donnent pas lieu à la vanité, ainsi que nous l'avons observé, ni au mépris des autres : un air de satisfaction et de joie envers ceux qui font bien ; des marques particulières de considération et d'estime ; des privilèges, des récompenses distinguées, qui consistent non en frivolités ni en inutilités, mais en choses solides et édifiantes, comme aussi en rendant de bons témoignages d'eux aux parens et à ceux qui les intéressent ; en les avançant autant que la chose est possible ; en relevant l'avantage qu'il y a d'être instruit de tout ce qui fait l'homme de mérite, dans quelque état qu'il soit, etc. On ne peut douter que tous ces traitemens ne fassent sur l'esprit des Enfans plus d'effet, que ni les menaces, ni les punitions.

D'après tout ce que nous venons de dire, il est facile de conclure que la Douceur sage et prudente, qui convient à un bon Maître, n'empêche pas, dans les châtimens, la fin qu'il se propose de remplir ; et qu'elle y

conduit même avec le plus grand succès. Il fera donc remarquer aux Enfans qu'il les aime toujours, et que c'est uniquement pour leur bien, par nécessité, à regret, qu'il les punit; que ce serait leur porter un très-grand préjudice, que de les laisser se livrer au vice, et contracter de mauvaises habitudes; que c'est à leur âge qu'ils doivent prendre la forme qu'ils devront avoir toute leur vie, que, pour devenir propres au commerce du monde, et aux devoirs qu'ils auront à remplir, rien ne leur est plus important que d'être redressés, corrigés quand ils y donnent lieu, et instruits de ce qu'ils doivent savoir; que la peine qu'ils ressentent dans le moment produira des fruits utiles pour la suite de leur vie; et qu'ils seront bien aises, dans un âge plus avancé, d'avoir acquis des talens dont ils sentiront alors tout le prix, tout l'avantage, qui les rendront agréables eux-mêmes à ceux avec qui ils se trouveront.

Il est encore facile de comprendre que la vraie Douceur d'un bon Maître

tre consiste à chercher, dans les sentimens de bonté dont ils est rempli, l'unique amendement, le bien de ceux qu'il punit, et le succès de son ministère et de ses soins; à n'exiger rien qu'avec circonspection, et à attendre avec patience les momens opportuns pour obtenir ce qu'il veut avoir.

Enfin il est aisé de sentir avec quel soin un Maître doit éviter la causticité et l'ironie. Loin d'être des moyens propres à corriger les écoliers, elles ne peuvent au contraire qu'indisposer leur esprit contre le Maître, qu'à rendre inutiles, ou presque entièrement inutiles, les efforts de son zèle: car on sait qu'un écolier qui manque d'estime et d'attachement pour un Maître, dont la manière injurieuse lui a blessé, ulcéré le cœur, ne reçoit ordinairement qu'avec la plus grande répugnance, non-seulement ses corrections, ses avis, mais encore toutes ses instructions. Il se souvient presque toujours que son Maître a eu l'indignité, l'indécence, la bassesse de se moquer de lui, et de le ridiculiser pour ses défauts de corps, d'esprit,

ou autres, au lieu de l'avoir averti, corrigé honnêtement, et de lui avoir attiré l'amitié de ses compagnons.

Voici plusieurs autres défauts qui sont contraires à la Douceur, savoir: les vivacités, les saillies impétueuses d'un naturel trop ardent; une humeur noire, bizarre, bourrue, fantasque; les airs sombres, farouches, les manières dures et méprisantes, les hauteurs et les arrogances, un visage fier, sévère, les paroles aigres, chagrines, pleines de fiel, insultantes, (que les écoliers ne manquent guère de rapporter aux parens, pour les indisposer contre le Maître et justifier leur propre aigreur contre lui, leur aversion pour l'École;) les agitations violentes, la turbulence; les corrections précipitées, indiscrettes, brutales, redoublées, sans juste fondement, et portées au-delà des bornes de la justice et de la charité; ce qui avilit et fait détester l'autorité, laquelle étant regardée en ce cas comme tyrannique, ne peut manquer d'occasionner des soulevemens, des haines, des malédictions; enfin une sen-

stabilité qui éclate quand on reçoit quelque mépris ou quelque insulte.

Il y a cependant une colère qui est une vertu. C'est celle qui n'est excitée que par un grand désir de procurer le bien, de s'opposer au mal, de maintenir le bon ordre, la police qui doit être gardée : elle est nécessaire ; mais il faut qu'elle soit réglée par la raison, proportionnée aux fautes, à l'intérêt que l'on doit prendre aux choses, et toujours telle qu'on se possède soi-même. On doit en ces circonstances montrer cette espèce de colère, soit pour faire connaître qu'on est fondé à exiger ce qui est bien, et à être indigné contre les manquemens qu'on cherche à reprendre ; soit pour porter ceux qui font mal à se condamner, à se réformer eux-mêmes ; mais il faut qu'elle soit toujours conforme à ce que dit le Prophète (1), *mettez-vous en colère, et ne péchez point.*

La colère dont on doit se garder, et qui est un péché, est celle qui vient d'une émotion dérégulée de l'ame qui

(1) Ps. IV, 5.

porte à la vengeance, ou à se soulever avec violence contre ce qui déplaît. Cette colère trouble le jugement, et aveugle la raison.

Mon fils, accomplissez vos œuvres avec douceur, et vous vous attirerez non-seulement l'estime, mais aussi l'amour des hommes. Eccl. III. 19.

Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. Matth. XI. 29.

Bienheureux ceux qui sont doux, parce qu'ils posséderont la terre. Matth. V. 4.

IX. LE ZÈLE.

LE Zèle est une vertu qui nous fait procurer la gloire de Dieu avec une grande affection.

Un Maître zélé enseigne d'abord ses Disciples par de bons exemples. C'est la première leçon qu'il donne, pour imiter Jésus-Christ, qui a commencé par pratiquer avant d'enseigner. Il veut en effet parvenir au but qu'il se propose; mais il n'y parviendra que par le chemin le plus long, s'il se contente de parler: le plus court

est celui de l'exemple. Les Enfans apprennent plus par les yeux que par les oreilles. *Le discours*, dit S. Bernard (1), *le plus vif et le plus efficace, est l'exemple des bonnes œuvres. Rien ne persuade mieux de ce qu'on dit, qu'un exemple qui montre la facilité de la pratique des conseils que l'on donne.* Un Maître est comme une lampe placée sur le chandelier, qui éclaire bien par sa lumière, mais qui doit encore échauffer par sa chaleur. Ainsi il procure la gloire de Dieu avec une grande affection, lorsqu'il travaille d'une manière très-efficace à sa propre sanctification.

Il enseigne ensuite par des instructions solides. C'est la seconde leçon qu'il donne à ses Elèves; leçon très-importante; car il leur apprend ce qu'ils ignorent, et ce qu'ils doivent savoir pour connaître, aimer, servir Dieu: cette fonction est très-honorable sans doute; mais comme nous l'avons déjà dit, combien de peines, de fatigues, de travaux, combien de

(1) Sur la Vie de S. Benoît. Serm. 2.

dégouts n'a-t-il pas à supporter pour la remplir ? Ainsi il procure la gloire de Dieu avec une grande affection, lorsqu'il travaille généreusement, et sans aucun intérêt temporel, au salut du prochain, en le portant à faire le bien.

Enfin il enseigne par des corrections sages et modérées : telle est sa troisième leçon, et leçon bien essentielle. Combien de choses n'y a-t-il pas à reprendre dans les Enfants ! C'est en eux un mauvais levain, un germe vicieux qu'il doit exterminer, mais qu'il n'exterminera qu'autant qu'il deviendra leur admoniteur continu ; qu'il leur fera à propos des remontrances convenables, et même qu'il ira jusqu'à les punir quand il en sera besoin ; toujours néanmoins d'une manière charitable et douce. Ainsi il procure la gloire de Dieu avec une grande affection, lorsqu'il travaille au salut du prochain, en employant une diligence infatigable, un soin assidu, un courage ferme pour lui faire éviter le mal.

Le Zèle, dans un Maître, est donc

une vertu très-excellente ; et c'est par cette raison que celui ; dit S. Jean-Chrysostôme ; qui macère son corps par les austérités , a moins de mérite que celui qui gagne des âmes à Dieu ; et même , ajoute S. Grégoire , il n'est point de sacrifice qui lui soit plus agréable que le Zèle (1).

Le caractère de cette vertu est d'être actif ; c'est même son caractère propre. Avec quel empressement , en effet , quelle exactitude un Maître , par exemple , ne remplira-t-il pas les obligations de son état , s'il a un vrai zèle. ?

Ses obligations religieuses. Comme la première de toutes , est pour lui le soin de sa perfection ; afin de se soutenir dans la piété , de conserver l'esprit de son état , et de ne pas tomber dans la dissipation de l'esprit , dans le dessèchement du cœur , suites trop ordinaires des études profanes , il regardera comme plus nécessaires que jamais , les saintes pratiques ordonnées par les constitutions ; surtout

(1) L. 1 , sur Ezechiel. Hom. 12.

l'assiduité journalière à l'oraison, les lectures spirituelles, les examens de conscience, la fréquentation fervente des sacremens, les retraites annuelles, etc. En général il ne manquera à aucun point de la régularité; lorsqu'il aura à en observer quelqu'un, il arrivera toujours avant que l'exercice commence plutôt qu'après : soit que la chose dont il s'agit soit plus ou moins considérable, facile ou pénible, il suffit que l'obéissance la lui ordonne, ou la lui recommande; il sera tout prêt, il volera où la règle l'appelle; il s'y plaira et il y restera aussi long-temps qu'il devra y rester.

Son obligation d'élever les Enfans. L'éducation de la jeunesse demande, de la part de ceux qui en sont chargés, les soins les plus assidus, les travaux les plus pénibles, les détails les plus fastidieux. Comment un Maître portera-t-il le poids d'un ministère qui effrayerait le plus grand courage, s'il n'est pas animé d'un grand zèle pour le salut des Enfans ? Il éprouvera donc quelque chose de la tendresse et de l'in-

quiétude de S. Paul, qui ressentait pour les Galates (1), *les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que Jésus-Christ fût formé en eux.* Ainsi il fera toute sa satisfaction, toute sa joie, d'instruire sans ménagement, sans distinction, sans aucune acception de personne, tous les Enfans, quels qu'ils soient, ignorans, ineptes, dépourvus des biens de la nature, riches ou pauvres, bien ou mal disposés, Catholiques ou protestans, etc.

Comme il désirera ardemment le salut de ses Disciples, il y travaillera autant qu'il lui sera possible par ses bonnes œuvres, par ses prières, par ses communions; en un mot, il aura à cœur de les sauver tous sans exception, persuadé qu'il n'est aucune ame qui n'ait coûté le sang de Jésus-Christ, et il leur enseignera ce qu'ils ont à faire pour profiter de cette rédemption si admirable.

Mais le véritable Zèle n'est pas seulement actif; il doit être encore éclairé et prudent. Un Maître véritablement

(1) Gal. IV, 19.

zélé pour l'instruction de ses écoliers, se fait tout à tous, à l'exemple de l'Apôtre (1), petit avec les petits, c'est-à-dire qu'il se conforme à leur manière d'entendre les choses et de les goûter; qu'il se proportionne, comme nous l'avons observé, à leur faiblesse, à leur peu de raison et d'intelligence, prenant néanmoins un langage plus relevé avec ceux qui sont en état de le comprendre, et cela pour les instruire tous avec plus de profit.

Il ne s'en tiendra pas même à une instruction étudiée, faite en règle, avec ordre et méthode : il se servira adroitement des occasions qui ne manquent pas pour placer, comme par hasard, une maxime de morale, qui n'étant pas préparée, est mieux reçue, et fait ordinairement plus d'impression qu'un enseignement disposé avec art, et contre lequel les écoliers sont quelquefois en garde.

Enfin le zèle doit être charitable et courageux. Il agit donc avec force et avec suavité.

(1) Cor. I, 12, 23.

Avec force, parce qu'il est magnanime et incapable de se décourager à l'occasion des peines et des difficultés.

Avec suavité, parce qu'il est doux, tendre, compatissant, humble, en un mot conforme à l'esprit de Jésus-Christ.

Un Maître manque de Zèle, 1.^o Lorsqu'il est indifférent, et qu'il ne fait pas tout ce qu'il peut pour étendre le Royaume de Dieu de toutes les manières que nous avons dites, et surtout en ne donnant que de bons exemples aux Enfans. Comme ils imitent naturellement ce qu'ils voient faire par leurs guides, et malheureusement plus le mal que le bien, ils retiennent mieux l'exemple d'un seul défaut que celui de plusieurs vertus; 2.^o Lorsqu'il n'a pas un vrai désir de travailler au salut de ses écoliers, et qu'il néglige de leur en procurer les moyens, autant que sa Profession l'y oblige; 3.^o Lorsqu'il est sans activité pour bien instruire, et sans ardeur pour s'appliquer à sa propre perfection.

Il y a d'ailleurs un faux zèle qu'on

peut aisément connaître; 1.° Lorsque la passion en est le principe; 2.° Lorsqu'un déplaisir reçu, un affront, une haine, un dépit, une antipathie le mettent en mouvement; 3.° Lorsqu'il est uniquement l'effet de l'humeur, de l'inclination, de l'aversion, de l'amour-propre; 4.° Lorsque dans l'enseignement, on recherche à faire une classe plutôt qu'une autre, et à demeurer dans une ville où la vanité, la paresse, l'amour de ses aises y trouvent mieux leur compte; 5.° Quand on préfère certains écoliers à d'autres, parce qu'ils plaisent davantage; 6.° Lorsqu'on cherche à faire connaître ses succès, les peines qu'on se donne pour l'avancement des écoliers; 7.° Lorsqu'on aime l'applaudissement et les louanges; 8.° Lorsqu'on est fâché de ce que les autres réussissent mieux que soi; 9.° Lorsqu'on avertit ou qu'on reprend, avec des termes injurieux, avec vivacité, aigreur, emportement, ou sans discrétion, et sans considérer qu'un zèle imprudent fait souvent plus de mal qu'un

zèle discret ne fait de bien; 10.^o Lorsqu'on est inquiet, mordant, aigre, turbulent; 11.^o Lorsqu'on se laisse aller aux plaintes, aux murmures, à la tristesse, au découragement, à de malignes interprétations; 12.^o Lorsqu'on cherche des biens temporels, plutôt que la gloire de Dieu, et l'avantage spirituel du prochain; 13.^o lorsqu'on est sans indulgence, sans miséricorde, sans patience, sans humilité, sans charité; 14.^o Lorsque dans les circonstances considérables ou extraordinaires, on ne prend pas conseil de ceux qui sont établis pour nous diriger et nous conduire.

Pour moi, je n'ai rien que je ne donne librement, jusqu'à ma personne même: pour vos ames. 2. Cor. XII. 15.

Malheur à moi, si je n'annonce pas l'Évangile, y étant obligé! 1. Cor. IX. 16.

Que votre zèle soit animé par la Charité, éclairé par la Science, affermi par la constance; qu'il soit fervent, circonspect, invincible; qu'il ne soit ni tiède, ni indiscret, ni

timide. Saint Bernard. Serm. 20. sur
le Cantiq. des Cantiq.

X. LA VIGILANCE.

LA Vigilance est une vertu, qui nous rend diligens et exacts à remplir tous nos devoirs.

Un Maître doit avoir cette vertu, et pour lui-même et pour ses Disciples.

Il doit veiller sur lui-même, c'est-à-dire, sur les pensées de son esprit, sur les mouvemens de son cœur, sur l'usage de ses sens, sur toute sa personne, pour ne rien faire que de bien et pour remplir dignement ses obligations. Les manquemens qu'il ferait, par défaut de vigilance, de quelqu'une de toutes ces manières, nuiraient évidemment à l'éducation des Enfans, et pourraient même leur inspirer pour lui du mépris et de l'éloignement.

Un Maître doit être vigilant sur ses Disciples; il est leur Ange gardien. Si son absence, ou son inattention (car l'une équivaut à l'autre),

donne lieu à l'homme ennemi qui tourne sans cesse autour d'eux, de leur enlever le précieux trésor de leur innocence, que répondra-t-il à Jesus - Christ qui lui demandera compte de leurs ames, et qui lui reprochera d'avoir été moins vigilant pour les garder, que le démon pour les perdre ?

De ce principe, il suit 1.^o Qu'un bon Maître ne quittera pas sa Classe, sous prétexte que son compagnon qui tient la sienne auprès de lui, conservera le bon ordre, dans toutes les deux Classes : s'il est obligé de s'absenter, ce ne sera jamais que pour une très-grande nécessité, et toujours pendant le temps le plus court qui lui sera possible. En effet sa présence seule contribue beaucoup à rendre les Enfans plus attentifs, en fixant et arrêtant leur imagination; et elle leur épargne bien des distractions et des négligences, qui sont la source de plusieurs fautes qu'ils font, et qui donnent lieu ensuite à des réprimandes et à des punitions que le Maître aurait pu prévenir, s'il n'avait pas été absent.

2.° Lorsqu'il est dans sa Classe, il observe tout, il voit tout; rien n'échappe à ses regards : par là, il contient les écoliers dans l'ordre et l'application : il les fait venir à l'Ecole exactement à l'heure prescrite : il leur fait faire entièrement la tâche du travail, qui leur est donnée : il exige qu'il soient propres, ainsi que les livres, les papiers, les cahiers qui sont à leur usage. On peut donc dire que cette vigilance s'étend à tout, qu'elle dirige, qu'elle soutient, qu'elle anime tout; piété, lecture, prières, catéchisme, manière de répondre à la sainte Messe, d'y assister; écriture, calcul, orthographe; en un mot, il n'est rien qu'elle n'embrasse.

3.° Un bon Maître veille sur la conduite des écoliers, généralement par-tout où il se trouve avec eux; agissant avec prudence cependant, pour empêcher qu'ils ne remarquent qu'on les examine. D'ailleurs il doit avoir une application continuelle, pour découvrir, pour connaître tout ce qui se passe non-seulement dans la Classe, mais en-

core dans les rues, soit avant, soit après l'École; et s'il ne peut pas voir tout par lui-même, il se sert adroitement des Inspecteurs qu'il choisit parmi eux : il se sert même plus utilement encore de ses compagnons, avec lesquels il entretient un concert louable et inspiré par la charité, pour la bonne administration des Ecoles, suivant en cela le conseil que l'Apôtre donnait aux Romains, en disant (1) : *Vivez donc les uns avec les autres comme Jésus-Christ a fait avec vous pour la gloire de Dieu.*

4.° C'est surtout à l'Eglise que l'application, tous les soins et les regards d'un Maître se réunissent sur les Ecoliers pour les contenir dans l'ordre, la modestie et le respect qu'exige la sainteté de ce lieu : à cet effet il évite soigneusement de promener ses yeux et de les fixer sur d'autres objets; il se tient en garde contre la curiosité et la dissipation, et s'interdit absolument tout ce qui

(1) Rom. XV, 7.

pourrait le distraire de sa vigilance sur les Enfans; ne s'arrêtant même pas trop à regarder comment se font les cérémonies du culte divin, lorsque cela pourrait affaiblir l'attention qu'il doit à ses Disciples, persuadé que s'il lui arrivait de s'oublier sur ces points, ils s'en apercevraient bientôt, et ne manqueraient pas de s'émaniciper parce qu'ils pourraient n'être pas vus, de se scandaliser, d'imiter ses mauvais exemples et d'en espérer l'impunité.

5.° Enfin la vigilance d'un Maître s'étend même sur l'avenir. L'expérience du passé lui suggère des précautions contre des évènements qui peuvent arriver, et que le raisonnement lui fait prévoir. Son attention le porte donc à éloigner ce qui pourrait offenser les écoliers, et encore à prévenir leurs fautes, ainsi que les punitions qui en seraient la suite, en ne leur laissant, s'il est possible, ni les moyens, ni les occasions de pécher : il vaut mieux en effet prévenir un mal, que de le punir quand il est commis; et

c'est ce qu'opère la présence continue et l'œil attentif du Maître; car ordinairement les écoliers, avant de faire une faute, commencent par regarder s'ils ne seront pas surpris et aperçus par le Maître, dont ils craignent plus souvent les yeux que les corrections.

Il ne faut pas néanmoins que la vigilance d'un Maître soit inquiète, défiante, embarrassée, accompagnée de conjectures mal fondées; elle pourrait alors être opposée à la justice et à la charité; elle serait aussi révoltante pour les écoliers qui s'en apercevraient, que gênante et incommode pour le Maître. Cette application doit être paisible, sans agitation, sans trouble, sans contrainte, et sans affectation; elle n'en est alors que plus parfaite: comme il ne faut rien omettre de ce que demande une exacte surveillance, il ne faut pas non plus outrer les précautions. D'ailleurs en voulant conserver les bonnes mœurs on doit faire en sorte que les Enfans ne deviennent pas des hypocrites.

Un Maître s'abstiendra des défauts suivans , comme étant contraires à la Vigilance : il évitera l'application à toute autre chose, qu'à ce qui doit l'occuper dans chaque moment; la lâcheté, l'assoupissement, les conversations inutiles avec les écoliers, avec les externes, même avec ses compagnons d'Ecole; la dissipation d'esprit, le dégoût pour la Classe, l'inattention, l'indolence, un certain engourdissement qui le rendrait incapable d'action; la présomption, la témérité, la paresse, la pesanteur.

Outre ces défauts, un Maître doit encore éviter une trop grande inquiétude; des agitations précipitées et vives du corps, de la tête, des yeux, des bras, la négligence à observer tout ce que font les écoliers, s'ils s'acquittent de leur devoir en toute manière, l'inexactitude à tenir soigneusement et continuellement la main à tout ce qui peut établir l'ordre et l'application.

Prenez garde à vous-même et à votre troupeau. Actes. XX. 28.

Pour vous, veillez en toutes rencontres, accomplissez votre ministère. II. Tim. IV. 5.

« *Nous avons un grand dépôt confié à nos soins et à notre vigilance ; ce sont les Enfants. Ayons en tout le soin possible ; et prenons garde que le voleur rusé, qui n'en veut qu'à nos âmes, ne nous les enlève pour en faire sa malheureuse proie. » S. Jean Chrisostôme, sur la première Epître à Tim.*

XI. LA PIÉTÉ.

LA Piété est une vertu qui fait que nous nous acquittons dignement de nos devoirs envers Dieu.

Nous nous en acquittons dignement, lorsque nous les remplissons avec respect et zèle : car la majesté infinie de Dieu, sa bonté immense exigent de nous que nous lui rendions l'hommage le plus respectueux et que nous ayons le plus grand empressement pour le servir, comme il le demande.

Un Maître doit avoir éminemment
la

la vertu de piété, c'est-à-dire, que sa piété sera intérieure et sincère : autrement, il ne serait qu'un hypocrite, et elle sera éclatante et exemplaire, parce qu'il doit faire paraître au dehors les sentimens dont son cœur est pénétré.

Qu'est-ce en effet qu'un Maître chrétien, chargé de l'éducation des jeunes gens ? C'est un homme entre les mains de qui Jésus-Christ a remis un certain nombre d'Enfans, qu'il a rachetés de son sang, et pour lesquels il a donné sa vie ; en qui il habite comme dans sa Maison et dans son Temple ; qu'il regarde comme ses membres, comme ses frères et ses cohéritiers ; qui régneront avec lui et glorifieront Dieu par lui dans toute l'Eternité. Et pour quelle fin les leur a-t-il confiés ? Est-ce précisément pour en faire de bons Ecrivains, de grands Arithméticiens, d'habiles Calculateurs, de profonds Mathématiciens, des Savans ? Qui oserait le dire ou même le penser ? Il les leur a confiés pour conserver en eux le précieux et l'inestimable

K

dépôt de l'innocence, qu'il a imprimée dans leur ame par le Baptême, pour en faire de véritables chrétiens. Voilà donc ce qui est la fin et le but de l'éducation des Enfans; tout le reste ne tient lieu que de moyens.

D'où il suit qu'un Maître doit avoir un très-grand soin de les former à la Religion : ainsi il s'appliquera, comme nous l'avons dit ailleurs, à les instruire des mystères de la foi, en particulier de ceux qu'il leur est nécessaire, de nécessité de moyen, de croire d'une manière explicite, du symbole, des vérités, qui regardent la pratique, comme les commandemens de Dieu et de l'Eglise, les dispositions requises pour recevoir avec fruit les Sacremens.

Il ne manquera pas non plus de leur parler des engagemens du Baptême, des renonciations qu'ils ont faites en recevant ce Sacrement, de l'estime qu'ils doivent avoir des grâces qui leur ont été données, et de ce qu'ils sont obligés de faire pour les conserver.

Il leur expliquera ce qui concerne

la Sainte Messe, l'obligation de l'entendre les Dimanches et Fêtes, les fruits précieux qu'ils recueilleront en y assistant tous les jours, et la manière de faire cette importante action, d'être assidus aux offices divins, de se tenir et de se comporter dans l'Eglise.

Il leur apprendra quelle est la nécessité de la Prière, comment et en quel temps on doit remplir ce devoir essentiel, comme le matin, le soir, et en une infinité d'autres circonstances de la vie. Il exigera d'eux qu'ils sachent bien les formules ordinaires, dont on se sert en priant; qu'ils les prononcent bien et distinctement, quand ils les récitent.

Il leur enseignera comment ils rendront leurs actions méritoires en les offrant à Dieu et lui demandant son secours pour les bien faire; comment encore ils doivent profiter des peines, des afflictions, se soumettre avec résignation à la volonté de Dieu dans la maladie et dans les autres évènements fâcheux de cette vie; s'acquitter des obligations de leur

état; s'éloigner des occasions du péché, n'être jamais pour les autres des sujets de scandale; etc.

Il leur fera bien connaître les vertus chrétiennes et morales, la Foi, l'Espérance, la Charité, la Justice, la Bonté, la Droiture de cœur, la Sagesse, la Prudence, la Force, la Tempérance, la modestie dans tous les discours et dans toute leur conduite, le respect et la soumission qu'ils doivent aux Puissances Ecclésiastiques et civiles, l'immortalité de l'ame, les dernières fins de l'homme, la grâce, le péché, etc.

Il leur inspirera non-seulement une piété solide envers Dieu, et envers N. S., mais encore une dévotion singulière à la très-Sainte Vierge, à S. Joseph, à leur Saint Patron, à leur Ange gardien, les instruisant sur les motifs de cette dévotion, et récompensant ceux qui s'y affectionneront davantage. il ajoutera, dans les circonstances convenables, certains traits frappans de la vie des Saints et des hommes illustres. Les bons exemples font par eux-mêmes,

plus d'impression sur l'esprit des Enfans, que de longs discours, même les mieux raisonnés.

Enfin il leur inculquera sans cesse l'obligation où ils sont, de préférer leur salut à toute autre chose; et par toutes ces instructions, il formera en eux les qualités qui font le bon Chrétien, le bon Citoyen, le bon Père de famille, le bon Magistrat, le bon Militaire, le bon Négociant, etc., suivant les différens état auxquels chacun sera appelé par la divine Providence.

Mais n'oublions pas d'observer ici que c'est surtout pour bien enseigner la Religion aux Enfans, qu'on doit diversifier, ainsi que nous l'avons déjà dit, et simplifier les instructions, suivant leur besoin; qu'il ne suffit pas de leur faire étudier, et de leur faire répéter journellement le Catéchisme; mais qu'il faut encore leur en développer la doctrine, par des explications qui soient claires et bien à leur portée. Si un Maître tient cette conduite, s'il l'appuie de l'exemple de toutes les vertus, il produira

infailliblement les plus grands fruits.

Au reste il n'est pas nécessaire d'avertir que tous les Exercices de Piété doivent se faire avec respect, avec modestie, avec un recueillement intérieur et extérieur. On ne doit donc alors rien permettre ni souffrir, qui puisse distraire de l'application qu'on doit y donner. Il faut aussi exiger, qu'à l'Eglise, les Enfans ayent des livres à la main, et qu'ils y lisent toujours.

Tels sont les principaux objets dont un Maître doit instruire les Enfans : mais encore une fois, pourrait-il leur donner une semblable éducation, et les former parfaitement à une vie chrétienne, s'il n'était pas lui-même rempli de tout ce qu'il leur enseigne ? Nous avons donc eu raison de dire que sa piété doit être éminente : mais pour la rendre solide, il ne manquera pas, sans doute, de prendre J. C. pour son modèle, la morale de ce divin Sauveur pour fondement et pour principe de sa conduite ; ainsi il méprisera les biens de la terre, qui passent, les louanges des

hommes, qui n'ont aucune réalité, les plaisirs du siècle, qui ne sont que danger et illusion.

Un Maître manquerait à la Piété, en parlant de Dieu par manière d'acquiescement, sans goût, sans être pénétré des vérités de la Religion; en disant, ou laissant dire la Prière avec précipitation, sans pauses, trop haut, sans modestie, sans respect, sans attention; en négligeant ou en faisant sans application, sans ferveur, certaines pratiques de dévotion, telles que sont de prendre de l'Eau-bénite, de faire le signe de la Croix, de joindre les mains, de s'incliner, de se mettre à genoux, en temps et lieux convenables, surtout si c'était par honte qu'il s'en abstint.

Exercez-vous à la Piété..... Elle est utile à tous, et c'est à elle que les biens de la vie présente, et ceux de la vie future, ont été promis. I. Tim. IV. 7. et 8.

Ayez grand soin de vous rendre agréable à Dieu, d'être un ouvrier qui ne rougisse point de son ministère. II. Tim. II. 15.

XII. LA GÉNÉROSITÉ.

LA Générosité est une vertu qui nous fait sacrifier volontairement nos intérêts personnels à ceux du prochain, conformément à la conduite de S. Paul, qui disait (1), qu'il n'avait pas égard à ce qui lui était utile, mais à ce qui l'était à plusieurs, pour leur procurer le salut.

On voit par cette définition que la Générosité n'est pas une vertu commune et ordinaire, mais très-relevée : en effet, le sacrifice qu'elle nous inspire, se fait librement, et l'objet de ce sacrifice est considérable.

Il se fait librement. On n'est pas généreux, lorsqu'on ne donne aux autres que ce qui leur appartient. Son objet est considérable. En général, on n'est généreux qu'autant qu'on relâche de ses droits en faveur de quelqu'un, et qu'on lui accorde plus qu'il ne peut exiger. On peut donc regarder la Générosité comme

(1) I. Cor. X. 33.

le plus sublime de tous les sentimens, comme le mobile de toutes les belles actions, et peut-être comme le germe de toutes les vertus.

Appliquons à un bon Maître ce que nous venons de dire : il est aisé d'en inférer que la générosité lui convient, et qu'elle lui convient même d'une manière très-sublime.

Il fait un sacrifice bien libre, un grand sacrifice, puisqu'il se livre volontairement à un objet très-essentiel pour le prochain, savoir : l'instruction des Enfans, surtout des Enfans pauvres.

Quelle est d'ailleurs la sublimité de ses sentimens ? Pour se mettre plus en état de mieux instruire, il se consacre à Dieu dans un état où il renonce à tous les biens de la terre, par le vœu de Pauvreté ; aux plaisirs les plus légitimes, par celui de Chasteté ; à sa propre volonté, c'est-à-dire, à sa personne même, qu'il offre, comme en holocauste, par celui d'obéissance. N'est-ce pas de sa part un sentiment admirable, un sentiment héroïque ?

L

Bien qu'il procure au prochain des avantages d'une importance infinie, loin d'en retirer aucun émolument temporel, il se fait gloire du plus parfait désintéressement. Quelle beauté dans cette action, dont sa générosité est le mobile !

Il se dévoue, non pas d'une manière momentanée, mais pour toujours à une fonction très-excellente, sans doute, mais très-laborieuse, très-rebutante de sa nature, et qui loin de paraître relevée aux yeux des hommes, leur paraît au contraire abjecte et basse : il la regarde néanmoins comme l'unique objet de son travail, de son application continuelle, de ses soins, de ses études, et ce qu'il se propose, c'est d'en faire recueillir tout le fruit à ses écoliers : en sorte qu'il peut leur dire avec l'Apôtre (1) : *pour moi je n'ai rien que je ne donne librement, jusqu'à ma personne, pour vos ames. De combien de vertus la Générosité n'est-elle donc pas en lui le germe ?*

(1) II. Cor. XII. 15.

Mais expliquons encore ce qui regarde la Générosité. On dit que c'est un sentiment aussi noble que la grandeur d'ame, aussi utile que la bienfaisance, et aussi tendre que l'humanité. Mais la Générosité d'un bon Maître n'a-t-elle pas ces trois caractères ?

Elle est aussi noble que la grandeur d'ame : il s'élève au-dessus des injures, dont il ne se venge qu'en faisant le bien, des contradictions, des dégoûts, de l'ennui, des soins d'un travail très-assidu, en un mot de tout ce qu'il y a de plus difficile, de plus pénible à supporter, pour bien élever les Enfans.

Elle est aussi utile, que la bienfaisance : il rend de très-grands services aux Enfans, et pour l'ame et pour le corps : il leur donne des soins continuels à cet effet : il les forme aux vertus chrétiennes et sociales : il leur apprend des choses très-intéressantes, dont ils pourront profiter avec beaucoup d'avantage, dans la conduite de leur vie.

Elle est aussi tendre que l'uma-

nité : il s'applique à les rendre heureux, soit par ses instructions, soit par ses conseils, soit par ses bons exemples : il leur procure tous les secours dont il est capable : il compatit à leur faiblesse : il les prémunit contre les mauvaises habitudes : il leur en fait contracter de bonnes : il corrige en eux les inclinations vicieuses, comme l'insolence, la fierté, l'orgueil, l'estime de soi-même, la paresse, l'indocilité : il les accoutume à adoucir leurs peines, par les consolations solides, qu'on ne peut trouver que dans la Religion, et dont il a le zèle de les instruire : il supporte leurs fautes, et il ne les réprime que lorsqu'elles les méritent : il leur suggère les moyens de se préserver de la corruption du siècle. Il fait toutes ces choses, par la Charité la plus affectueuse, pour former en eux des hommes Chrétiens et des citoyens utiles à la société.

Ajoutons que la Générosité renferme le sentiment de la libéralité, mais d'une libéralité sage et raisonnable, telle que doit être celle d'un

bon Maître. Il doit en effet donner des récompenses aux écoliers, pour exciter leur émulation, les animer à bien faire, à éviter le mal, mais il ne doit distribuer ces récompenses qu'au mérite, avec discernement, sans acception de personne, et rarement : car si elles devenaient communes, elles deviendraient indifférentes; et fussent-elles même de quelque considération, on n'en ferait bientôt plus aucun cas.

Pour avoir la vertu de Générosité, un Maître doit estimer son emploi; le remplir avec affection, sans y rien négliger; aimer à rendre service au prochain, à lui faire tout le bien possible, à multiplier ses instructions, à les répandre avec une louable profusion, soit dans les leçons générales, soit dans les leçons particulières, qu'il est quelquefois dans le cas de donner; le faisant toujours gratuitement, et sans autre motif que l'avantage du prochain et la gloire de Dieu.

Mais il manquerait à cette vertu, s'il se permettait des ménagemens portés trop loin, sous prétexte que

l'enseignement lui paraîtrait fatigant, ou causerait quelqu'altération à sa santé; s'il cherchait plutôt sa propre utilité que l'avancement des écoliers dans l'étude qu'il ferait pour apprendre les choses dont il doit les instruire.

Il pêcherait encore, s'il gardait pour lui, ou pour donner à d'autres qu'à ses écoliers, les récompenses qu'il aurait reçues pour eux: il blesserait même en ce cas la pauvreté qui lui interdit une pareille disposition.

Il pêcherait enfin, s'il recevait des présens des écoliers; s'il leur retenait quelque chose; s'il cherchait à s'attirer des louanges, des applaudissemens, à être flatté.

Je n'ai pas égard à mon intérêt, mais à celui de plusieurs, pour leur procurer le salut. I. Cor. X. 33.

Pour moi, je n'ai rien que je ne donne librement, jusqu'à ma personne même, pour vos ames. II. Cor. XII. 15.

CONCLUSION.

Telle est, M. T. C. F., l'explication des Vertus d'un bon Maître. Vous voyez qu'elle est entièrement faite, d'après ce que nous en avons appris de M. de la Salle; que c'est le développement du plan général qu'il a suivi, pour bien élever les Enfans. Et avec quel étonnant succès ne l'a-t-il pas suivi ! Ce plan en effet renferme les quatre principaux moyens dont les plus habiles Maîtres se servent pour réussir dans l'éducation des Enfans, savoir : de s'en faire estimer, aimer, respecter et craindre. Il est évident que les douze Vertus d'un bon Maître renferment tous ces moyens, et qu'il n'en est pas une seule qui n'en renferme un ou plusieurs. Quelle facilité ne procureront-elles donc pas à un Maître, lorsqu'elles seront toutes réunies, et qu'il les possédera plus éminemment ?

Mais n'est-ce pas en vous conformant à ce que vous en a enseigné M. de la Salle, que vous avez si heureusement continué son ouvrage ?

Persévérez donc à marcher sur ses pas, vous *assurant*, à l'exemple de l'Apôtre (1), *que celui qui a commencé cette bonne œuvre en vous, l'achèvera jusqu'au jour de Notre Seigneur Jésus-Christ.* Si quelques-uns d'entre vous n'avaient pas encore atteint la perfection des Vertus d'un bon Maître, nous espérons qu'ils vont à l'avenir s'animer par une nouvelle ferveur à les acquérir dans le degré où ils doivent les posséder, et à éviter, avec plus de soin que jamais, les défauts qu'elles combattent : c'est le vrai moyen de faire fleurir de plus en plus l'Institut, ou plutôt de procurer davantage la gloire de Dieu, et de rendre plus utile l'éducation des Enfans dont nous sommes chargés.

Ce que nous avons dit, vous fait connaître, M. T. C. F., qu'en cherchant à élever la Jeunesse; qu'en nous sacrifiant en sa faveur, nous pouvons nous appliquer avec raison ces paroles que l'Apôtre adressait à Timothée (1) : *par ce moyen, vous vous sau-*

(1) Philip. I. 6.

(2) 1. Tim. IV. 16.

verez vous-même, et vous sauverez ceux qui vous écoutent. Ainsi nous avons tout lieu d'attendre, si nous sommes fidèles à remplir nos obligations, la couronne que le juste Juge rendra un jour à ceux qui aiment son avènement (2); couronne qui sera infiniment glorieuse pour nous : car ainsi que vous l'avez remarqué dans un passage de S. Jean Chrysostôme (1), celui qui macère son corps par les austérités, a moins de mérite que celui qui gagne des âmes à Dieu : il y a, dit le même Saint, deux voies pour nous conduire au salut. Dans l'une on ne travaille que pour soi, et dans l'autre on s'intéresse aussi pour le service du prochain. Il faut reconnaître que les jeûnes, les austérités corporelles, la continence et les autres vertus semblables, sont utiles pour le salut de celui qui les pratique. Mais l'aumône, les enseignemens et la charité qui se communiquent au prochain, sont des vertus bien plus relevées. Hom. 78.

(1) II. Tim. IV. 8.

(2) Sur le zèle.

Sur ces paroles, *qui est le serviteur fidèle*. S. Matth. ch. XXIV. 45.

Il dit encore dans un autre endroit, *qu'une seule ame que nous aurons gagnée à Jesus-Christ, peut effacer en nous une infinité de péchés, et être le prix de la rédemption de notre ame*. Hom. 59. au peuple d'Antioche.

Estimons donc notre bonheur de ce qu'après avoir embrassé une des Religions les plus austères, qui se trouvent dans l'Eglise de Jésus-Christ, nous ajoutons, à ce que n'ont pas plusieurs d'entr'elles, l'avantage précieux d'instruire les autres et de travailler au salut des ames.

Que le Seigneur Jésus - Christ soit avec votre esprit : je vous souhaite à tous la grâce. Amen. (1).

POST-SCRIPTUM.

Nous terminons notre ouvrage par une courte explication des conditions que M. de la Salle requiert, pour que la correction soit salutaire à celui

(1) II. Tim. IV. 21.

qui la fait et à celui qui la reçoit. Nous aurions pu parler de cette matière, dans le traité des douze Vertus d'un bon Maître, auquel elle a un rapport essentiel : mais nous avons préféré de la renvoyer ici : en effet, c'est l'ordre qu'a suivi notre vénérable Fondateur.

Il est vrai, que la Conduite développe les conditions que la correction doit avoir, pour être salutaire; mais on y trouve des endroits diffus, des choses trop générales, des inversions, des omissions, trop peu de clarté dans la division et dans les subdivisions : tels sont les inconvéniens auxquels nous avons jugé à propos de remédier, dans ce *Post-scriptum*, en attendant qu'une nouvelle Edition de cet excellent ouvrage puisse paraître.

LES conditions que la Correction doit avoir, sont au nombre de dix; les sept premières sont celles que la Correction doit avoir pour être sa

lutaire à celui qui la fait; et les trois autres, celles que la Correction doit avoir pour être salutaire à celui qui la reçoit.

§. I.^{er}

Des sept conditions que doit avoir la correction, pour être salutaire à celui qui la fait.

1.^o Elle doit être *pure*. Sans doute il faut avoir en vue, dans la Correction, comme dans toutes nos actions en général, la gloire de Dieu et l'accomplissement de sa sainte volonté; mais d'ailleurs il faut se proposer encore pour motif l'amendement de l'écolier qu'on corrige, en sorte qu'il n'y ait aucun mélange d'humeur, d'aversion, d'antipathie, de caprice, de vengeance et de ressentiment.

2.^o Elle doit être *charitable*. On doit corriger un Enfant, par la raison qu'on l'aime. Un Maître est comme un Médecin, et non comme un ennemi. *Il semble*, dit S. Augustin (1), cité par un Commentateur de

(1) De Temp. Serm. 189.

l'Écriture (2), qu'un Médecin persécute son malade ; mais il ne persécute en effet que sa maladie. Il traite la maladie, parce qu'il aime le malade ; et il ne fait souffrir celui qu'il aime, que pour le délivrer du mal qu'il souffre. C'est ainsi qu'un Maître agit à l'égard des Enfants, lorsqu'il les corrige : sa rigueur apparente est une grâce ; et les maux qu'il leur cause, sont de remèdes.

3.^o Elle doit être *juste*. Toute punition suppose nécessairement une faute : on ne doit donc corriger, que pour une faute certaine : de même, une punition grave, ne doit être employée que pour punir une faute grave, ou dans sa qualité, ou dans les suites qu'elle peut moralement entraîner.

La punition peut quelquefois être moindre, mais elle ne doit jamais excéder : autrement ce serait blesser non-seulement la justice, mais encore la raison : ce serait en effet se conduire par préjugé, et même donner

(1) Sacy, sur le Chap. III. 12 Prov. 12.

lieu de penser que l'on punirait, parce qu'on aurait quelque plaisir à punir, ou par quelqu'autre mauvais motif.

4.° Elle doit être *convenable*. Car il faut avoir égard à l'âge, au caractère, au tempérament, aux dispositions de l'écolier, qu'on peut corriger, même à celles de ses parens, afin que la punition soit exactement proportionnée à la faute, aux circonstances, et à la fin qu'on doit se proposer.

5.° Elle doit être *modérée*, c'est-à-dire qu'elle ne soit ni trop forte, ni trop précipitée. Trop forte, elle pourrait aigrir, révolter, donner lieu à la haine, ou décourager : trop précipitée, elle pourrait n'être pas juste ni convenable.

6.° Elle doit être *paisible*, c'est-à-dire qu'elle soit faite sans trouble, sans impatience, sans emportement, sans fâcherie, et même ordinairement en silence, à moins qu'on ne parle bas et seulement dans un besoin indispensable.

7.° Elle doit être enfin *prudente*, et c'est une des conditions à laquelle il faut encore faire une singulière attention : car avant de punir, la pru-

dence veut qu'on s'assure des dispositions du coupable, et de celle où l'on se trouve soi-même. On punirait en vain un écolier qui a l'esprit aigri, révolté, chagrin, rempli de fiel, il doit être préparé à la punition, s'il est capable de raison, et le Maître doit y être préparé lui-même par la réflexion.

La prudence veut qu'on juge de la faute et de la punition qui doit être imposée. Comme il y a de la différence entre les fautes commises par malice, par obstination, et celles qui sont commises par inadvertance, par fragilité, il doit y avoir aussi de la différence entre les châtimens dont on les punit.

La prudence veut qu'on n'accoutume pas trop les Enfans aux punitions; ils pourraient y devenir insensibles, et les châtimens seraient sans fruit.

La prudence veut encore qu'on examine la manière de punir, le temps, les circonstances, les occasions; en un mot ce qui est propre à rendre la correction utile; qu'on considère le caractère, l'âge, le tempérament, tout ce qui regarde les Enfans qu'on a à corriger, afin de se

régler pour le traitement qui doit leur être fait; car la punition doit être imposée si parfaitement à tous égards, que loin d'avoir de mauvaises suites, elle ne procure au contraire que des fruits avantageux pour les coupables.

C'est pour cette raison qu'il ne faut pas punir les Enfans d'un esprit timide, docile, qui avouent leurs fautes, comme ceux qui sont mutins, entêtés, durs, qui nient leurs fautes, qui résistent, etc. C'est aussi, par cette raison, qu'il faut épargner, autant que l'on peut, surtout aux grands écoliers, la honte du châtiement, si leurs fautes sont ignorées des autres; de même qu'on doit garder le secret de la punition des fautes contre la pureté, lorsqu'elles ne sont pas connues, ou qu'elles ne le sont que de peu d'écoliers, pour conserver l'honneur des coupables.

§. II.

Des trois Conditions que la Correction doit avoir pour être salutaire à celui qui la reçoit.

1.° Elle doit être volontaire : c'est

à-dire, qu'elle soit reçue sans résistance, et quelle soit acceptée de bon gré. Le motif dont il faut se servir pour engager celui qu'on punit à y consentir, c'est de lui représenter la grandeur de sa faute, et la nécessité où il est de la réparer, soit pour son avantage particulier, soit pour le bon exemple qu'il doit donner à ses compagnons.

2. Elle doit être *respectueuse*, en ce que l'écolier qui la reçoit doit reconnaître l'obligation que son Maître a de le punir, s'il fait quelque faute, et par une suite nécessaire, celle où il est de se soumettre à la punition, lorsqu'il est coupable.

3.° Elle doit être *silencieuse*, en ce qu'il faut la recevoir, sans parler, sans crier, sans se plaindre, sans murmurer : autrement on prouverait qu'on ne la reçoit ni volontairement, ni avec respect.

Melun, le 12 Février 1785.

F. AGATHON.



M.

TABLE DES MATIÈRES.

A DRESSE à exécuter ses projets, 34	
Ambition, exclue par l'humilité, 18	
Amitié des écoliers pour leur Maître, 8	
Autorité, ses effets, 9 — Moyens de la gagner, 50 — Ce que c'est, ce qui la donne et ce qui la conserve, 73 — Inconvéniens, lorsqu'elle agit seule, 123	
Avertissemens : quand il faut les employer, 87 — Comment il faut les faire, 88	
Babil du maître : ses suites, 13	
Bienfaisance, 123	
Causticité : doit être évitée, 99	
Charité, inspirée par l'humilité, 26	
Châtimens, 77	
Circonspection ; elle fait considérer et examiner tout, 56	
Colère qui est vertu, 94	
Colère vicieuse, 94	
Confiance des écoliers pour leur Maître, 15 — Usage qu'il peut en faire, 16	
Confusion que l'humilité fait supporter, 25	

TABLE DES MATIÈRES. 139

- Constance qui vient de la fermeté, 72
 Correction : condition qu'elle doit avoir, 131 — Doit être charitable et convenable, 132 — Nécessité des corrections, 91 — Comment doit-on les faire, 97 — Moyens de les prévenir, 81, 91
 Cœur : manière de le former, 63
 Courage dans les désagrémens de l'enseignement, 21, 11, 71 — Celui qu'inspire la fermeté, 72
 Crainte : celle qu'il faut inspirer aux Enfans, 69
 Defauts opposés à la gravité, 10, 11 — Au silence, 16 — A l'humilité, 26 — A la prudence, 37 — A la sagesse, 45 — A la patience, 31 — A la retenue, 55 — A la fermeté, 77, 78 — A la douceur, 93 — A la vigilance, 111 — A la piété, 119 — A la générosité, 126, 127
 Défiance de ses lumières, 23
 Désintéressement : *v.* générosité. 120
 Discernement, usage qu'il faut en faire, 82
 Docilité aux conseils d'autrui, 34
 Douceur, 56 — Combien il y en a de sortes, 57 — Doivent être sincères

- pour être véritables, 58 — Excellence de la Douceur, 53 — Son caractère, 91
- Dureté : comment on s'en rend coupable, 66 — Ses mauvais effets, 67
- Égalité d'ame, et comment l'acquérir, 8
- Eglise : quelle vigilance il faut y avoir, 108
- Esprit : manière de le former, 64
- Estime et respect des écoliers pour leur Maître : leur nécessité, 9 — Comment se les procurer, 59
- Exemple : un Maître doit donner bon exemple, 95, 118
- Exercices de piété; comment doivent-ils se faire, 118
- Expérience : quel usage il faut en faire, 109
- Familiarité avec les écoliers : ses suites, 77
- Fautés des écoliers ; comment les prévenir, 89
- Fermeté : en quoi elle consiste, est nécessaire, 70 — Quand il faut en user, 72 — Avantage de son alliage avec la douceur, 73
- Faiblesse : en quoi un Maître s'en rend coupable, 76

TABLE DES MATIÈRES.		141
Fonction de la prudence,		29
Force qu'exige la fermeté,		71
Fouet : n'en point user,		79
Généreux : qu'est-ce qui rend un Maître généreux ?		125
Générosité, 120 — Sublimité de cette vertu, 120 — Pratique de cette vertu,		125
Gloire de Dieu : comment on la procure,		95, 97
Grandeur d'âme,		123
Gravité : en quoi elle consiste, 7 — Ne doit point être portée trop loin, 9, 10 — Ses fruits,		10
Homme (l') : son état depuis le péché d'Adam,		19
Humanité,		123
Humilité, 17 — Sa nécessité, 18 — Ses caractères,		18
Intelligence : objet de son application,		30
Instruction : préparation qui est nécessaire, 15, 31, 34. — Comment il faut instruire, 41, 45 — De quoi il faut instruire,		113, 119
Jalousie : l'humilité en préserve,		23
Jugement ; manière de le former,		65
Juste : la correction doit être juste,		133
Libéralité,		124

- Maître** : honneur et éminence de ses fonctions, 20, 96, 98, 113 — Ses soins et ses travaux, 99 — Aimé à communiquer sa science, 24 — Quand il manque de zèle, 102 — Défauts qu'il doit surtout éviter, 82
- Maximes** placées à propos, 101
- Mémoire** : usage qu'il faut en faire, 30
- Menaces** : ce qu'il faut y observer, 89
- Moderée** : la correction doit être modérée, 134
- Modestie** du maître chrétien, 20
- Mollesse** : ce qui la fait connaître, 76
- Paisible** : la correction doit être paisible, 134
- Parler** ; quand il faut parler, 14 — Comment il faut le faire, 16, 40 — Qu'est-ce que parler avec autorité ? 81
- Patience**, 47 — Sa nécessité, 47 — Ses effets, *ibid.* Sa pratique et ses avantages 48
- Pauvres** : aimer à les instruire, 24
- Pénitences** : leur diversité, 82 — Celles qu'il faut préférer, 84 — il faut les varier, 85 — Choisir le temps qui y convient, 85 — Doivent être proportionnées aux fautes, 82 — Inconvéniens de les rendre trop

TABLE DES MATIÈRES. 143

fréquentes, 85 — Considérations qu'elles exigent, 85 — Moyens de les rendre rares,	86
Perfection; soin que le Maître a de la sienne,	98
Piété, 112 — Sa nécessité, et même doit être éminente,	112
Politesse,	62
Précaution : prévient les inconvéniens	36
Prévoyance : ce que c'est,	35
Procédés louables de l'humilité,	25
Prudence : ce que c'est, 28 — Combien elle est excellente, 28 — Sa nécessité, 37 — Elle règle le jugement, 30 — Modifie les autres vertus,	35
Prudence de la chair,	38
Prudente; la correction doit être prudente,	134
Punition : quand est-ce seulement qu'il faut punir? 83 — En quelles dispositions?	74
Pure; la correction doit être pure,	132
Raisonnement : fait éviter les méprises,	35
Réprimandes; comment doit-on s'y comporter? 87 — En quel cas il faut en user?	87, 88

Résignation dans le défaut de succès,	22
Respectueuse, la correction doit être,	137
Retenue, en quoi elle consiste,	52, 55
— Son effet,	55
Sagesse : en quoi elle consiste,	38, 40
— Ses effets,	48
Sagesse fausse,	45
Sentimens,	10
Signes, leur fin et leurs avantages,	14
Silence; sa définition,	12
— Ses avantages,	12, 15
Silencieuse; la correction doit être,	137
Société : défauts contre les devoirs de la société,	62
Vaine gloire, exclue par l'humilité,	22
Vigilance, 105 — 1. ^o A l'égard du Maître, 105 — 2. ^o A l'égard des — écoliers, 105 — Sa pratique et ses avantages, 106 — Vices dont elle doit être exempte,	110
Vertus d'un bon Maître,	5
Volontaire, la correction doit être acceptée volontairement,	136
Zèle, 95 — Son excellence, 97 — Son caractère, 98 — Doit être prudent et éclairé, 100 — Charitable et courageux, 101 — Zèle faux et illusoire,	102

FIN DE LA TABLE.

31.5

